

Université Abderrahmane Mira de Bejaïa
Faculté des Sciences Humaines et sociales
Département de sociologie

projet de fin d'étude

En vue de l'obtention du Diplôme De Master

Option : sociologie du travail et des ressources humaines

Thème

Le statut social entre deux générations

Cas pratique : Université A/mira Bejaia (campus d'Aboudaou)

Présenté par :

Mr. DJOUHRI RIAD

Encadré par :

Mr. DJOUHRI BOUALEM

2012/2013

Remerciements

Nous remercions le Bon Dieu pour nous avoir aidés durant tout notre travail.

La première personne que nous tenons à remercier est notre promoteur Mr. DJOUHRI.B pour l'orientation, la confiance, la patience qui a constitué un apport considérable sans lequel ce travail n'aurait pas pu être mené à bon port.

Nos remerciements s'étendent également aux membres du jury qui ont accepté d'examiner notre travail.

Nous tenons à exprimer nos sincères remerciements à tous les professeurs qui nous ont enseigné et qui par leurs compétences nous ont soutenus dans la poursuite de nos études.

Enfin, nous adressons nos plus sincères remerciements à tous nos proches et amis, qui nous ont toujours soutenues et encouragées au cours de la réalisation de ce mémoire.
Merci à tous et à toutes.



Merci

Remerciements

Dédicace

Je dédie ce mémoire :

A ceux qui m'ont poussé et encouragé pour arriver au bout du chemin.

A ceux qui m'ont soutenu et m'ont offert le bonheur du succès.

Je dédie ce modeste travail à ceux qui me sont les plus chers au monde ...MES PARENTS.

A mes grands parents maternels et paternels.

A mes chères sœurs Ibtissem, Rim et Imane.

A mes ami(e)s : Bilal, Djebar, Hamza, Nabil, Rafik, Said, Yacine, Zinou, Linda et Sarah.

A mon cher promoteur monsieur Djouhri Boualem qui ma soutenu, aider, et encourager tout au long de mon parcours afin de réaliser ce travail.

Enfin je remercie le bon dieu qui ma donner la force d'avancer dans ma vie.

Liste des abréviations

Abréviations	Dénomination complète
INSEE	Institut national de statistique et d'étude économique
INED	Institut national d'étude démographique
PCS	Professions et catégories socioprofessionnelles
CSP	Catégories socioprofessionnelles et professions
MS	Mobilité sociale
MSP	Mobilité socioprofessionnelle

Liste des annexes

Numéro	Type d'annexes
Annexe N°1	Questionnaire

Liste des tableaux

NUMEROS	Titre	page
1	Les caractéristiques de l'échantillon selon l'âge	52
2	Les caractéristiques de l'échantillon selon l'état civil	53
3	Les caractéristiques de l'échantillon selon le niveau d'instruction.	53
4	Les caractéristiques de l'échantillon selon le diplôme obtenu	54
5	Les caractéristiques de l'échantillon selon le grade	54
6	Les caractéristiques de l'échantillon selon le premier emploi	55
7	Les caractéristiques de l'échantillon selon le type de logement familial	55
8	Le niveau d'instruction du père	58
9	Le niveau d'instruction de la mère	59
10	Le diplôme du père	59
11	La profession du père	60
12	La façon dont les enquêtés ont trouvé leurs emplois	61
13	Le choix du métier	63
14	Le changement du métier	64
15	Importance des études dans la famille	64
16	La personne qui suit les enquêtés dans leurs étude	65
17	Possibilité de choisir son métier en Algérie	65

Table des matières

Introduction	2
Les avantages de l'étude.....	3
Les difficultés rencontrées.....	3
Partie théorique : Cadre méthodologique de la recherche	
1- Problématique de la recherche.....	5
2- L'hypothèse de recherche.....	6
3- Discussion des hypothèses.....	6
4- Définition des concepts clés.....	8
a-1- capital culturel.....	8
a-2- capital social.....	9
b- statut/position sociale.....	9
c- la stratégie des acteurs.....	10
d- la mobilité sociale.....	10
d-1 mobilité intra générationnelle.....	10
d-2 mobilité verticale et mobilité horizontale.....	10
d-3 mobilité ascendante et mobilité descendante.....	11
5- La méthodologie et les techniques de recherche.....	11
6- Présentation de questionnaire.....	12
7- Le choix de l'échantillon.....	13
Chapitre I : la socialisation et réussite sociale	
Section 1 : la socialisation	
1- Définition	16
2- les acqûtes de la socialisation	17
3- les agents de socialisation.....	17

3-a- la famille comme lieu de socialisation	17
3-b- les caractéristiques de la famille Algérienne	18
3-c- la famille Algérienne contemporaine	18
3-d- l'école comme instance de socialisation	19
4- inégalités sociales.....	20
5- reproduction sociale et inégalités sociales.....	21
5-a- l'héritage familial.....	22
5-b- l'espace social et la lutte des positions.....	23
5-c- les stratégies de reproduction	24
6- le mécanisme de reproduction.....	24
7- l'individu comme consommateur rationnel.....	25
7-a- la stratégie des acteurs.....	26
7-b- le paradoxe d'Anderson.....	26
7-c- l'explication de Boudon.....	27

Section 2 : la mobilité sociale

1- Définition.....	29
2- Les enquêtes sur la mobilité sociale.....	29
3- Différents types de mobilité sociale.....	31
3-a- mobilité intra générationnelle et intergénérationnelle.....	31
3-b- mobilité horizontale et mobilité verticale.....	31
3-c- mobilité brute structurelle, mobilité nette.....	32
4- Les facteurs de la mobilité sociale.....	32

4-a- le rôle des structures économiques.....	33
4-b- le rôle de la famille.....	33
4-c- le rôle de l'école.....	35
5- Le choix d'un critère de mesure de la mobilité.....	35
5-a- ampleur de direction du trajet parcouru.....	35
5-b- mobilité individuelle.....	36
6- Les tables de mobilité.....	37
6-a- table de destinée.....	37
6-b- table de recrutement où d'origine.....	38
6-c les limites des tables de mobilité.....	38

Section 3 : la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles

1- Définition.....	41
2- Catégorie socioprofessionnelle 1954-1982.....	41
3- Les professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) 1982.....	43
4- Principes de la construction de la nomenclature.....	44
5- Les limites de la nomenclature.....	46

Partie pratique : chapitre II : les déterminants de la position sociale des Enseignants universitaires

Section 1 : la spécificité de l'étude

1- Présentation du terrain de recherche.....	50
2- Le codage et le dépouillement des réponses.....	51
3- Le déroulement de l'enquête.....	51
4- Les caractéristiques de l'échantillon.....	52

Section 2 : analyse et interprétation des résultats

1- Le milieu socioculturel et la réussite sociale.....	58
--	----

1-a- capital culturel.....	58
1-b- capital social.....	61
2- La logique d'acteur et position sociale.....	63
3- Les résultats de l'étude.....	66
Conclusion	69
Bibliographie	
Annexe	

Introduction

Introduction

Mobilité sociale, en sociologie, concept qui se rapporte à la circulation des individus sur l'échelle sociale au cours de leur cycle de vie ou d'une génération à une autre.

Ainsi dans notre étude on s'interroge sur les déterminants du statut social occupé par un individu, autrement dit, nous allons essayer de voir les facteurs qui influent la circulation de ces individus sur l'échelle sociale, dont on trouve en premier lieu le milieu socioculturel de la famille comme facteur déterminant. Pour le cas de l'Algérie qui est un pays récemment indépendant dont la génération précédant n'a pas suivi une scolarité dont la majorité sont des ouvriers, et des agriculteurs, donc on parle plutôt de la stratégie des acteurs qui vise à dépasser la situation des anciennes générations, chose qui a été possible grâce à la politique d'enseignement qui était gratuite et démocratisée.

Ce présent document est scindé en deux parties :

1-La partie théorique

Regroupe :

Le cadre méthodologique dont on trouve la problématique de recherche, les hypothèses, les concepts clés,... ainsi qu'un chapitre intitulé « socialisation et réussite sociale », ce dernier contient trois sections, la première porte sur la socialisation, la deuxième sur la mobilité sociale, la troisième sur les catégories socioprofessionnelles.

2- La partie pratique

Contient un chapitre intitulé « les déterminants de la position sociale des enseignants universitaires » qui regroupe deux sections, la première est porté sur la spécificité de l'étude, la deuxième section est porté sur l'analyse et l'interprétation des résultats de l'étude, ainsi que une conclusion générale dont on trouve les résultats de l'étude.

1- Les avantages de l'étude

- L'étude réalisée nous a permis d'appliquer nos connaissances théoriques sur le terrain.
- Voir les hauts et les bas de la vie professionnelle.
- On a appris à apprécier le travail de recherche.

2- Les difficultés rencontrées au cours de notre recherche

- La difficulté à trouver le terrain pour notre recherche et cela a duré jusqu'à la fin du mois de février pour enfin commencer le début du mois de mars.
- La passation des questionnaires de recherche aux enseignants était très difficile parce que ça était fait pendant la période de grève, ce qui a provoqué la perte de quelques questionnaires.
- Comme on peut souligner aussi le manque d'étude Algérienne antérieure sur notre thème.
- Manque d'ouvrages spécialisés qui répondent à notre travail.
- La durée du prêt des ouvrages au niveau de la bibliothèque est de 15 jours, ce qui est insuffisant afin de mieux les consulter.
- La difficulté de retrouver les enseignants permanents, entre les vacataires et les associés, ce qui nous a fait tarder dans notre enquête.

Partie théorique

Cadres méthodologiques

I. Cadre méthodologique de la recherche

1. La problématique de recherche

La mobilité sociale concerne les changements de statut social des individus ou des groupes sociaux au cours du temps, ainsi que les différences entre le statut social des parents et celui de leurs enfants. En sociologie, c'est un concept essentiel pour l'analyse de la structure sociale et de la reproduction sociale

S'interroger sur les facteurs de la mobilité social, c'est bien sûr chercher à comprendre ce qui peut la favorisé ou au contraire la freiner, mais c'est aussi entrer dans un débat qui touche toute la sociologie. Les trajectoires de mobilité ou d'immobilité sont-elles plutôt le résultat de l'action des individus (des acteurs, dit-on souvent) ou plutôt résultat des transformations de la société qui rendent nécessaires cette mobilité sociale ? C'est le débat entre une analyse de type holiste et une analyse de type individualisme méthodologique.

Ce concept –mobilité sociale- est élaboré à base de deux variables, la position sociale du père qui est considérée comme point de départ, et la position sociale du fils considérée comme point d'arriver.

On peut donc dire que l'individu effectue un déplacement dans l'espace sociale (échelle des catégories socioprofessionnelles) –d'après certaines études ce déplacement est déterminé par la logique des acteurs, et pour d'autres il est déterminé par le milieu familial- avant qu'il atteint sa position sociale, et ce déplacement est qualifié par les sociologues de la mobilité par le type vertical, ou de la mobilité verticale ; qui peut être dans les deux sens, soit de type ascendant, ou du type descendant.

Dans la société Algérienne l'enfant à sa naissance est reçu par toute la grande famille, la « ayla », qui est constituée de proches parents qui forment une entité socioéconomique fondée sur des rapports d'obligations mutuelles : dépendance et assistance.

R. Boudon, a mit à ce propos son hypothèse de dominance, dont il propose que les individus dont l'origine sociale est plus élevée tendent à obtenir un statut social plus élevé. En outre, dans certaines enquêtes de L'INED, et de L'INSEE en France on montre que le statut social de l'individu tend à se rapprocher de celui de sa famille, ou plus exactement de celui de son père.

En résumé les caractéristiques du milieu familial jouent un rôle important dans la trajectoire de l'individu et dans son occupation d'une position sociale donnée.

C'est dans cette optique que notre problématique se situe nous essayerons de voir le poids de la famille dans la transmission des statuts sociaux, en répondant à la question suivante :

De quelle façon le milieu familial influence sur le statut social de l'individu ?

Est-ce-que le statut social est le résultat de différentes manœuvres produites par l'acteur ?

2. Hypothèses de recherche

Pour répondre à nos questions émises dans la problématique, nous avons élaboré les hypothèses suivantes qui sont des réponses préalables à notre problématique :

- A.** le statut social d'un individu est influencé par le milieu socioculturel de sa famille.
- B.** le statut social est déterminé par la stratégie des acteurs.

3. Discussion des hypothèses

Notre étude est centrée essentiellement, sur l'explication de statut social, par le milieu familial, et de voir la façon dont ce dernier influence sur le premier.

On s'appuie sur les études antérieures, on constate que le statut social occupé varie non selon le diplôme mais selon le milieu familial d'origine, car un diplôme égal, les devenir sociaux des individus peuvent considérablement diverger dans la mesure où le rendement de diplôme demeure étroitement lié au milieu familial.¹

¹ - Dominique Merllié, Jean Prévot, la mobilité sociale, Ed, découverte. Paris, 1997.p.12.

D'après certaines enquêtes de L'INSEE. On montre que dans la réalité les cadres d'origine ouvrières n'ont pas tout à fait les mêmes types d'emplois ni les mêmes statuts que les cadres dont les parents sont eux-mêmes cadres et diplômés de l'enseignement supérieur.²

Pour la première hypothèse, l'unité de mesure est le capital culturel des parents (niveau d'instruction, diplôme...) qui est considéré comme la première variable influente, à chaque fois qu'il est élevé leurs fils obtiennent des statuts élevés. Ici on parle surtout de l'influence indirecte de milieu familial sur le statut, elle est faite à travers l'école, qui veut dire que la culture des enfants issus d'un milieu familial favorisé est beaucoup plus proche de la culture scolaire, ce qui permet une bonne réussite.

L'autre unité de mesure est le capital social de la famille (réseaux sociaux), les individus dont le capital social de leur famille est très important tendant à obtenir des statuts sociaux élevés c'est-à-dire ils décrochent des emplois qui se situent en haut de l'échelle sociale à l'aide des parents qui eux également exercent des professions qui sont élevées.

Pour la famille Algérienne on parle de l'entraide familiale, qui veut dire aide réciproque.³

Ce qui concerne la deuxième hypothèse les études montrent que, toute explication d'un phénomène social doit partir de comportement des individus, de leurs choix et leurs motivations comptent tenue des contraintes de leurs situations. Boudon s'inspire ainsi de la théorie utilitariste pour dessiner le modèle théorique l'homo sociologicus rationnel, acteur libre de ses choix mais contraint dans sa réalisation, conscient de son intérêt et fondant ses décisions un calcul coût/avantage.

² - Chapellière Isabelle, et les autres, le changement social contemporain, Ed, ellipses, 1996.p. 53-04.

³ - J-F Couet, , A, dive, Dictionnaire de l'essentiel en sociologie, Ed, Liris.p.36.

4. Définition des concepts clés

Avant d'entamer notre recherche on doit appréhender notre concept capital qui est « milieu familial ».

A. On parlera d'origine sociale, ou de milieu familial d'origine en fusant référence a la situation professionnelle du père ou des parents, et les études récentes ont mit à jour un nouveau concept qui est « personne de référence du ménage ».⁴

Ainsi une personne, qui à une profession classer en haut de l'échelle des « catégories socioprofessionnelles » détient donc un statut élevé.

Suite à cette définition on jugera donc dans notre enquête que le milieu familial d'origine de l'enquête, est élevé ou non élevé en fonction de la profession, et de niveau d'instruction de ses parents, qui contribue également à déterminer le climat, qui règne où sein de la cellule familiale, et le style éducatif adopté par les parents, ainsi le mode de vie d'une famille d'un ouvrier se diffère de celle d'un cadre.

Ce concept est appréhendé par deux indicateurs qui représentent les caractéristiques de milieu familial.

A-1 Capital culturel

C'est le résultat d'un ensemble de connaissances et de dispositions accumulé au sein de la famille de l'école et du parcours professionnel.⁵

- La profession du père.
- Le Diplôme(s) du père.
- Niveau d'instruction du père.
- La profession de la mère.
- Le diplôme(s) de la mère.
- Niveau d'instruction de la mère.

⁴ - Bremond. J, Gélédan. A, dictionnaire des sciences économiques et sociales, Ed, Bilin, 2002.p.135.

⁵ - Jean Claude Gehamme, dictionnaire thématique de sciences économiques et sociales, Ed, Dunod.p.121.

A-2 Capital social

« Il est constitué par l'ensemble du réseau de relation d'un individu ou de sa famille ».il semble donc qu'un certain « capital social », soit nécessaire, au-delà du diplôme, pour bénéficier des réseaux informels qui permettent un accès à certains emplois.⁶

B-Statut/ Position sociale

Le statut découle du rang ou de la position d'un employé dans l'organisation. Cette notion s'applique aussi à l'ensemble du groupe, car le rang ou la position du groupe dans l'organisation peut grandement favoriser son influence et son efficacité.

Or, même si, en général, le statut renvoie à la position hiérarchique formelle de l'individu, il peut aussi découler de ses qualités personnelles. Les principaux symboles du statut d'un individu sont le titre d'emploi (directeur, vice-président, ...), le titre professionnel (architecte, dentiste, ...), l'importance des relations (travailler avec une personne qui a un très haut statut comme un ministre, ...), le salaire direct et indirect (salaire très élevé, compte de dépenses important, ...), et la disponibilité d'espace (stationnement réservé, grand bureau, ...).

Le statut détermine la façon dont l'individu ou le groupe est perçu par le reste de l'organisation ainsi que son prestige et son influence. Les individus qui ont les statuts les plus élevés dans un groupe communiquent avec les autres membres et les influencent beaucoup plus que les individus dont le statut est moins élevé.⁷

En ce qui a trait au groupe (ou à l'équipe) de travail, il appert que, lorsqu'il possède certaines caractéristiques, il optimise ses potentialités et, par le fait même, acquiert un plus haut statut dans l'organisation.

Dans notre étude la position sociale se confondra avec le statut socioprofessionnel, qui est fondé sur quelques critères communs :

- Le métier exercé (agriculture, professeur, ...)
- Le secteur d'activité (industrie, service, ...)

⁶ - Bremond. J, Gélédan. A, op.cit.p.5.

⁷ - Hervé Fenneteau, Enquête : entretien et questionnaire, Ed, Dunnod, Paris, 2002.p.23.

- Le statut juridique (travailleur indépendant, employeur, salarié, ...)
- Le niveau de qualification (os, contremaître, ...)
- La position hiérarchique (cadre moyen, cadre supérieur, ...)

C- La stratégie des acteurs

Il s'agit d'un calcul qui s'opère en intégrant trois paramètres :

- Coût : dépenses engendrées (coût des études, entretien de l'enfant, frais supplémentaires...)
- Gains : obtention du diplôme, position sociale.
- Risque : échec, réussite, avance, retard.⁸

d- la mobilité sociale

La mobilité sociale est soit le changement ou l'ensemble des changements, de statut social d'une « population » au cours du temps, soit la différence ou l'ensemble des différences entre le statut social des membres d'une « population » et celui de leurs parents (ou, plus généralement, leurs ascendants) ou de leurs enfants (ou ses descendants). C'est aussi le degré auquel ces différences existent ou prennent place.

d-1 Mobilité intra générationnelle et mobilité intergénérationnelle

La mobilité intra générationnelle désigne un changement de position sociale au cours de la vie d'un individu (au cours d'une génération), alors que la mobilité intergénérationnelle désigne les changements de position sociale d'un individu par rapport aux membres des générations antérieures (père ou grand père) Selon l'INSEE, la première est désignée comme mobilité professionnelle et la seconde comme mobilité sociale.

d-2 Mobilité verticale et mobilité horizontale

La mobilité horizontale (ou mobilité de proximité) désigne des changements de profession mais qui n'engendre pas de réelle modification du statut, de la position sociale (ex : un fils d'ouvrier qui devient employé, un fils d'agriculteur qui devient OS), alors que la mobilité verticale désigne des changements de positions dans la hiérarchie sociale (ex fils d'agriculteur qui devient ingénieur)

⁸ - Ibid.

d-3 Mobilité ascendante et mobilité descendante

La mobilité est ascendante lorsqu'elle se traduit par une amélioration dans la position sociale, alors que la mobilité est descendante lorsque la position dans la hiérarchie sociale est inférieure à celle du Père.

5- La méthodologie et les techniques de recherches utilisées dans notre étude

Le rapprochement au terrain est très important pour toute une recherche scientifique, du moment qu'il constitue une source de données et d'information sur la réalité sociale et représente une pierre de touche infaillible pour la vérification du cadre théorique.

Chaque réponse aux questions posées dans la recherche demande des étapes méthodologiques adéquates avec la nature de l'objet de recherche. «Il n'existe pas une seule méthode scientifique à suivre pour découvrir la réalité, car les méthodes de recherche se diffèrent de chacune utilisées par le chercheur ».⁹

La validité d'une recherche scientifique dépend de la méthode utilisée, Festinger et Katy ont expliqué que quel que soit l'objet d'une recherche, la valeur des résultats dépend de celle des méthodes mises en œuvre. Alors la méthode est l'ensemble des procédures, des démarches précisées adoptées pour arriver à un résultat.

Ainsi dans notre étude nous avons utilisé une méthode quantitative qui permet de recueillir sur un ensemble d'éléments des informations comparables d'un élément à l'autre. Elle est déterminée par la nature du thème, la question de départ.

Cette méthode nous a soumis à l'analyse des données collectées du terrain, et de décrire leur aspect réel. De ce fait, elle s'est appuyée sur le questionnaire auto administré.

⁹ - Maurice Angers, Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines, Ed, Casbah, Alger, 1997.p.58.

6- présentation de questionnaire

Notre questionnaire est de type administration directe, c'est-à-dire le sujet (enquêté) qui note lui-même ses réponses sur le questionnaire. Ce qui nous a conduits à la passation auto administrée est le fait que l'étude concerne une population caractérisée par un niveau d'instruction universitaire. Le questionnaire compte 30 questions, ouvertes et fermées :

a- Questions ouvertes

Elles peuvent nous fournir des indications sur le schéma des pensées des personnes interrogées. Lorsqu'ils répondent à ce type de questions les individus s'expriment en utilisant leur propre vocabulaire, et ne se réfèrent pas à une grille d'analyse imposée par l'enquêteur.

b- Questions fermées

Elles permettent une collecte de réponses simples et fiables. Il n'y a aucun texte à enregistrer, il suffit de cocher dans le questionnaire la case qui se situe à côté de la modalité.

Notre questionnaire se porte sur les axes suivants :

- Identification de l'enquêteur, qui se présente comme le premier volet dans le questionnaire : dont on trouve les questions posées sur l'âge, le grade, le diplôme obtenu...
- Identification de milieu socioculturelle familial des enquêtés considéré comme le deuxième volet dans le questionnaire : dont on trouve les questions posées sur la profession le diplôme, niveau d'instruction des parents...
- Identification de la taille, et de type de la famille des enquêtés, qui représente le troisième volet dans le questionnaire, qui contient les questions posées sur le nombre des frères et sœurs...
- Le quatrième volet, regroupe les questions posées sur le métier des enquêtés, et les métiers en Algérie d'une façon générale.

7- le choix de l'échantillon

L'échantillon c'est-à-dire l'ensemble des personnes à interroger, est extrait d'une population plus large, appelé « population mère », « population de référence »...etc.

Dans notre étude, nous avons choisi une population de sexe masculin, en vue de comparer le statut social de fils à son statut familial et précisément à celui de son père, ainsi nous avons choisi ces enseignants permanents du campus Aboudaou, dont nous comptons 132 enseignants et nous sommes arrivés à questionner 54 enseignants et cela est dû au problème de la grève.

Notre échantillon se définit comme échantillon probabiliste simple.

Chapitre I

Section 1

La socialisation

Chapitre I : socialisation et réussite sociale**Section 1 : la socialisation****1- Définition**

La socialisation est l'apprentissage de la vie en société. Elle consiste en l'apprentissage des comportements, des valeurs et des normes sociales. C'est le processus d'intériorisation par chacune des valeurs et des normes du groupe et de la société dont il est membre. C'est le processus d'acquisition des connaissances, des modèles, des valeurs, des symboles, bref les « manières de faire, de penser et de sentir » propres aux groupes et à la société où l'individu est appelé à vivre.¹

Processus par lequel l'individu apprend et intériorise différents éléments de culture de son groupe, ce qui lui permet de former sa propre personnalité sociale et de s'adapter au groupe dans lequel il vit.²

Ensemble de processus par lequel l'individu apprend des manières de faire, d'agir, de penser, de sentir c'est-à-dire la culture. (Guy Rocher)

D'autres études proposent une définition de la socialisation plus dynamique : la socialisation correspond à l'ensemble des interactions par lesquels se construit l'identité sociale.³

L'individu intériorise un certain nombre de normes et de valeurs propres au groupe social dans lequel il vit. Les valeurs sont les manières qu'une société considère comme devant être respectées. Il s'agit d'idéaux partagés par les membres de cette société : sens de l'effort, réussite professionnelle, solidarité... les normes en sont l'incarnation plus concrète, dans une société elles désignent tout ce qu'un individu peut ou ne peut pas faire, il s'agit donc de la traduction des valeurs en lois : être ponctuel à son travail, cotiser à la sécurité sociale... (Durkheim)

¹ - Plaisance. E, Vergnaud. G, les sciences de l'éducation, Ed, la découverte, Paris, 1996, p.54.

² - Morin. J-M, Précis de sociologie, Ed, Nathan, 1996, p.51.

³ - Segalen. M, Sociologie de la famille, Ed, Armand Colin, Paris, 2000, p.95.

2- Les acquêtes de la socialisation

On acquêt par le processus de socialisation :

Un rôle qui est le comportement qu'un individu doit suivre en fonction de la position, du statut qu'il occupe dans la société.⁴

Les rôles se transforment aussi avec le temps : les rôles professionnels et politiques (civiques) sont accrus alors que les rôles domestiques et familiaux perdent de leur importance. Ceci est dû à plusieurs facteurs : égalité des droits (sociaux, vote), la révolution industrielle et technique, les progrès médicaux (maîtrise de la fécondité), l'urbanisation, l'instruction. A cause du taux d'activité des femmes, il y a diminution du travail domestique ainsi que moins d'enfants. Notons également le partage des tâches domestique.

3- Les agents de socialisation

Aujourd'hui les agents de socialisation les plus importants sont la famille et l'école. C'est dans ce cadre que l'enfant puis l'ado va forger sa personnalité sociale et acquérir les bases essentielles du comportement social.

3-a- la famille comme lieu de socialisation

La famille constitue l'instance principale de socialisation et son action s'avère primordiale pour la structuration ultérieure de la personnalité. C'est en effet dans le cadre du milieu familial que se forge le système de disposition à partir duquel seront filtrées toutes les autres expériences de la vie sociale. Cette action prépondérante de la famille s'explique par des facteurs essentiels : d'abord ils interviennent dès le plus jeune âge de la vie au moment où la personnalité de l'enfant est la plus malléable, ensuite elle est particulièrement intense en raison des contacts quotidiens entre enfants et parents, enfin elle se déroule dans un climat affectif qui rend l'enfant particulièrement réceptif aux apprentissages nouveaux.

⁴ - Marie Duru-Bellat, Agnès Van zanten, sociologie de l'école, Ed, Armand Colin.p.84.

3-b- les caractéristiques de la famille Algérienne

Les études effectuées sur la famille algérienne ont dévoilé les caractéristiques suivantes :⁵

- La famille algérienne est une grande famille, ou famille étendu, ou plusieurs familles conjugales vivent ensemble sous le même toit, la « grande maison », chez les sédentaires, et la « grande tente », chez les nomades, et ou on compte 20 à 60 personnes et même plus vivant en commun.

- La famille algérienne est une famille de type patriarcal, dans laquelle le père est le chef spirituel du groupe familial et dans laquelle il organise la gestion du patrimoine discipline stricte, la cohésion du groupe domestique.

- La famille algérienne est une famille agnatique, la descendance y est masculine, la généalogie est toujours parentale, la femme ou la mère demeurant dans la généalogie de son père, l'héritage se transmet en ligne paternelle du père au fils aîné en principe, afin de sauvegarder l'indivision du patrimoine.

- La famille algérienne est une famille indivise, à savoir que le père a à sa charge ses fils (les filles quittent le domicile au mariage), les enfants issus de ses fils, les issus de fils de ses fils : les descendants males ne quittent pas la grande maison, et forment autant de cellules qu'il a de couples conjugaux avec leur progéniture.

3-c- la famille algérienne contemporaine

Les nouvelles formes de la famille actuelle en Algérie, peuvent être saisies à travers les relations de parenté qui s'instaurent au sein de la famille.⁶

- Le père un statut privilégié et prépondérant, il est considéré comme le gardien des valeurs ancestrales, un respect extrême continue à lui être due, le père, toutefois, joue un rôle économique moins important que celui qu'il a jouait en structure économique indivise, dans le système de salariat, ses enfants le concurrencent, mais sans conflit.

⁵ - Moustafa Boutefnouchet, op.cit.p.6,23.

⁶ - Ibid.

- La mère en plus de son statut ménagère et procréatrice, bénéficie d'un statut de salariée, de gestionnaire du budget familial, de même que responsable de l'approvisionnement familiale, son statut est mieux valorisé que par le passé, et à travers elle, la famille maternelle, mais le statut social de la mère, pour ses enfants est nettement inférieur à celui du père. Excepté lorsque le père disparaît.

- Le fils contremaître une éducation plus démocratique, proche du « laisser faire », ce qui ne va pas sans création de situations nouvelles où le fils veut s'affirmer et avoir sa responsabilité, ce qui ne va pas aussi sans anarchie lorsque la structure familial est fragile, le fils accède à des études secondaires et supérieures qui lui permettent d'occuper un emploi salarié, donc d'avoir une autonomie économique vis-à-vis du père.

3-d- L'école comme instance de socialisation

L'enfant dit-on est d'abord à ses parents : c'est donc à eux qu'il appartient de diriger, comme ils l'entendent, son développement intellectuel et moral. L'éducation est alors conçue comme une chose essentiellement privée et domestique. Quand on se place de ce point de vue, on tend naturellement à réduire au minimum possible l'intervention de l'Etat en la matière.

Mais si, comme nous avons essayé de l'établir, l'éducation, a avant tout, une fonction collective, il est impossible que la société se désintéresse d'une telle opération. Si elle n'était pas toujours présente et vigilante pour obliger l'action pédagogique à s'exercer dans un sens social, celle-ci se mettrait nécessairement au service des croyances particulières. Il faut choisir : si l'on attache quelque prix à l'existence de la société, il faut que l'éducation assure entre les citoyens une suffisante communauté d'idées et de sentiments sans laquelle toute société est impossible, et pour quelle puisse produire ce résultat, encore faut-il qu'elle ne soit pas abandonnée totalement à l'arbitraire des particuliers.

Du moment que l'éducation est une fonction essentiellement sociale, l'Etat ne peut s'en désintéresser. Au contraire, tout ce qui est éducation doit être, en quelque mesure, soumis à son action.

4- Inégalités sociales

Les inégalités sociales existent dans toutes les sociétés connues. Même dans les sociétés les plus égalitaires, l'âge et le sexe – critères qui en soi échappent aux possibilités d'influence individuelle – donnent lieu à des interprétations culturelles et à des attributions de rôles, de positions, de parcours spécifiques. Ces interprétations et attributions relèvent non seulement de différences (d'identité, d'activités, d'espace propres), mais aussi d'inégalités, en matière de considération sociale, d'autonomie, de pouvoir.⁷

Par inégalités on entend l'accès différencié à des biens sociaux importants. Ce qui est un bien, dans le sens de cette définition, peut varier entre sociétés et cultures aussi bien qu'entre les sous-ensembles d'une même société ; la centralité d'un tel bien découle des valeurs dominantes et de l'organisation de la société. Les sociétés industrielles et postindustrielles sont des sociétés marchandes, d'où la centralité de biens comme le revenu, la propriété, la position professionnelle et la formation.

Les processus réglant l'accès à des situations favorables, voir privilégié et ceux qui induisent des mouvements descendants ou qui stabilisent des discriminations (cloisonnement social) s'appuient régulièrement sur des éléments faciles à repérer et qui échappent à l'influence des intéressés : notamment l'origine sociale (statut des parents), l'appartenance ethnique, régionale, et surtout sexuelle.

⁷ - Isabelle Chapellière, Natacha Ordioni, *le changement social contemporain*, Ed, ellipses, 1996, p.120.

Les mécanismes de maintien des inégalités ainsi que les tentatives de les réduire ou au contraire de les accentuer sont multiples, complexes, en partie peu visibles. Le système dans sa totalité paraît difficile à appréhender et encore plus difficile à influencer par le commun des mortels. Le caractère socialement construit et non « naturel » des inégalités sont souvent occultés par les expériences quotidiennes, marquées pour beaucoup par un aspect inébranlable. La conscience des inégalités est aussi affaiblie par certaines représentations culturelles, voir des idéologies quand celles-ci fixent l'attention de manière à dé-thématiser les inégalités et la question de leur légitimité (notamment des visions qui mettent l'accent sur le mérite individuel, expliquent le monde social avant tout par les valeurs et les intentions des acteurs, nient l'existence des phénomènes autres qu'individuels, présentent les inégalités comme « naturelles », ou soulignent la nécessité de privilégier les personnes dotées de capacités rares et indispensables).

Enjeu social fondamental, les inégalités ne donnent pas automatiquement lieu à des contestations ou des conflits de redistribution. Elles sont contestées si elles ne sont pas considérées comme légitimes, d'où l'intérêt souvent ressenti par les plus nantis, à diminuer la visibilité sociale de leurs privilèges, voir à leur donner des justifications. S'accordant mal avec des valeurs égalitaires, les inégalités économiques peuvent mettre en question la démocratie politique quand leur légitimité fait défaut à long terme.

La pauvreté s'avère être une situation particulièrement défavorisée dans le cadre des inégalités sociales, mais l'inégalité n'implique pas nécessairement la pauvreté ; celle-ci résulte d'une situation où les forces tendant au maintien, voir à l'augmentation des inégalités l'emportent sur les forces tendant à la redistribution.

5- Reproduction sociale et inégalités scolaires

Certains sociologues insistent sur le fait que la socialisation favorise la reproduction sociale. D'autres considèrent au contraire que l'individu socialisé joue un rôle actif dans son apprentissage de la vie en société. Ainsi est-il capable de s'adapter, en fonction de ce qu'il a appris dans des situations très différentes les unes les autres.

De la même manière, il interprète les valeurs plutôt qu'il ne les apprend, ce qui contribue à faire évoluer et favoriser le changement social.⁸

5-a- l'héritage familiale

La catégorie socioprofessionnelle de père est l'indicateur du milieu social le plus couramment utilisé, mais la relation avec la réussite scolaire est plus forte avec le niveau d'étude des parents et singulièrement de la mère. Ce constat suggère le rôle déterminant du culturel de la famille dans l'interprétation des inégalités de réussite et de trajectoire scolaire. Les sociologues se sont donc attachés à décrire et comprendre les processus en jeu au sein des familles.

La réussite scolaire dépend du degré d'adéquation de la culture acquise dans le milieu familial avec celle que diffuse le système scolaire. Pour rendre compte du processus qui lie le milieu social et la réussite scolaire. P. Bourdieu et J-C Passeron ont construit la notion « d'héritage culturel ».Elaborée a partir de base empiriques, enquêtes et observations, leur théorie est que l'école reproduit les inégalités sociales sous forme d'inégalités scolaires résultant des différences d'héritage culturel.

P.Bourdieu et J-C Passeron ont montré par quel processus le système scolaire exerçait un rôle de sélection sociale aux dépend des classes populaires. Les étudiants issus des classes aisées bénéficient de privilèges sociaux qui favorisent leur réussite. C'est surtout les aspects culturel de cet héritage, qui sont les plus déterminants.

Le système scolaire disposant d'une autonomie relative, les propriétés sociales des héritiers, en particulier leur capital culturel, sont transformées par l'école en titres scolaire, contribuant ainsi à masquer la reproduction des rapports sociaux de domination. L'école remplit sa fonction de légitimation en transformant des inégalités sociales en inégalités présentées come naturelles.

⁸ - Stumpt Joseph, Hugues Michel, dictionnaire de sociologie, Ed, librairie Larousse, 1973.p.113.

5-b-l'espace social et la lutte des positions

L'individu, situé dans une position de class, est caractérisé par un habitus de class. Ce concept d'habitus désigne un système stable, des modes protection, d'appréciation ou d'action inculqués par la socialisation aux individus, ainsi que des pratiques sociales très diverses mais qui ne doivent rien au hasard.⁹

Les conditions de socialisation étant relativement identiques au sein d'une même class sociale, on peut parler d'habitus de class. Chaque individu possède ainsi un héritage :

Capital économique : ensemble des biens possédés. Certains disposent de la propriété des moyens de production, du pouvoir, de l'essentiel du patrimoine. Par la transmission du capital économique et par des stratégies matrimoniales, ceux-ci reproduisent les rapports de production capitalistes.

Capital social : d'autant plus important que l'évolution sociale généralise les diplômes. Un carnet d'adresses, un réseau d'amis et de relations constituent un capital considérable dans un milieu marqué par la pénurie des places dans les sphères dirigeantes.

Capital culturel : il joue un rôle clé dans l'accès aux postes de pouvoir attribués par concours et niveau scolaire. Il est tridimensionnel :

- **Capital culturel incorporé :** fruit de la socialisation différenciée selon les milieux sociaux (langage, aptitudes scolaires divers, façons de se tenir et de se comporter en société...).

- **Capital culturel objectivé :** désigne les outils de culture qui se matérialisent sous forme d'objets possédés par une famille (tableaux, bibliothèque, piano, etc....).

Ce capital n'a de valeur que par la transmission de la manière de s'en servir.

- **Capital culturel institutionnalisé :** transformation d'une culture personnelle en diplômes sanctionnant une aptitude socialement reconnu (Bourdieu prend en compte le capital culturel institutionnalisé de l'ensemble de la famille et s'intéresse à l'importance du diplôme de la mère).

⁹ - Mohamed Cherkaoui, Sociologie de l'éducation, P.U.F, Paris, 1986. P.69.

5-c les stratégies de reproduction

Il s'agit d'un ensemble de pratiques très différents par lesquelles les familles tendent à conserver ou augmenter leurs patrimoines et, par conséquent, à maintenir leurs positions dans la structure des rapports de production. Ces stratégies dépendent :¹⁰

- Du volume et de la structure du capital à reproduire (plus ou moins économique ou culturel).

- De l'état de rapports de force entre les classes : marché du travail, système scolaire...

6- Le mécanisme de reproduction

La légitimation du système se fait au travers de :

- L'idéologie du don : vision selon laquelle les aptitudes scolaires sont innées (doué, pas doué, en mathématiques, en latin...).

- Verdict scolaire : réussite à l'examen (réussite ou échec).

Le verdict scolaire est la reconnaissance du don, c'est-à-dire des capacités plus ou moins importantes de chaque individu à réussir. Ce verdict scolaire sanctionne l'existence ou la non-existence de prétendus dons et apparaît comme étant indépendant de l'origine sociale puisque chacun a reçu le même enseignement : tous les enfants sont égaux face à l'école. Le système est donc légitimé.

Du fait de la transmission du capital culturel (lié au niveau d'instruction des parents : langage, connaissances au sein de la famille, aptitude à être à l'aise face à des situations), les chances de réussite face au système scolaire ne sont pas égales pour tous. Les héritiers sont ceux auxquels est transmis un capital culturel leur permettant la réussite au sein du système scolaire. L'on parle alors de reproduction de la position sociale par héritage. Le système scolaire fonctionne ainsi comme une instance de sélection au profit des classes supérieures.

En effet, le système éducatif utilise le langage de la classe dominante et ses valeurs : les enfants des classes favorisées s'y coulent sans rencontrer d'obstacles liés à l'interprétation des règles (facteur de réussite), alors que les enfants des classes défavorisées sont confrontés à un

¹⁰ - Jean Etienne, et autres, dictionnaire de sociologie, Ed, Hatier, Paris, 20002. P.85.

choc culturel (acculturation au sein du système scolaire, la culture scolaire étant différente de la culture de leur milieu d'origine). Sur ces enfants le système éducatif exerce une violence symbolique qui met les enfants de ces catégories en phase avec un risque élevé d'échec. Les statistiques confirment ce point de vue en mettant en évidence le fait que les étudiants les plus brillants (ceux qui réussissent le mieux, notamment dans les grandes écoles) sont dans une proportion écrasante et constante (on écarte les effets éventuels liés au hasard) des enfants appartenant aux fractions de la bourgeoisie, qui bénéficient des privilèges sociaux attachés à la naissance dans des milieux favorisés. L'école transforme ceux qui héritent en ceux qui méritent.

Une stratégie de reconversion de capital économique :

La difficulté de reproduire la position sociale aujourd'hui par la transmission du capital économique amène les possesseurs de ce type de capital à une stratégie de reconversion du capital économique en capital culturel. Ainsi, les familles qui bénéficient d'un capital économique mettent en place tout ce qui est nécessaire pour que la génération suivante puisse obtenir des diplômes élevés, ce qui sera la manière d'accéder à un statut social équivalent mais dans le cadre d'un salariat beaucoup plus présent (exemple de stratégie de reconversion : des études dans des écoles de commerce).¹¹

- Le rôle du capital social :

À niveau de diplôme égal, la rentabilité du diplôme varie en fonction du capital social, les positions les plus hautes étant obtenues par ceux qui en sont le mieux dotés.¹²

7-L'individu comme consommateur rationnel

Les stratégies scolaires sont élaborées par les élèves et leurs familles en fonction d'un calcul coût/avantage/risque.

Le calcul s'opère à chaque carrefour du cursus scolaire (choix d'orientation, de filières de redoublement...) en intégrant trois paramètres :

-Coût : dépenses engendrées (coût des études, entretien de l'enfant, frais supplémentaires...).

¹¹ - Jean Claude Gehamme, dictionnaire thématique de sciences économiques et sociales, Ed, Dunod, Paris, 1995. P.73.

¹² - Bremond J, Gélédan A, op.cit. p.22, 23.

- Gains : obtention du diplôme, statut sociale.
- Risque : échec, réussite, avance, retard.¹³

7-a- La stratégie des acteurs

Les calculs débouchent sur des probabilités différentes suivant la position occupée par les acteurs dans la stratification sociale.

Les milieux sociaux les plus modestes surévaluent le cout de la scolarité. Plus basse est la position dans la hiérarchie sociale, plus important sera le cout, d'autant que ce cout est moins perçu comme un investissement et d'avantage comme une dépense.

Le gain (ou bénéfice anticipé) est plus rapidement atteint lorsque le statut social du père est inférieur car le diplôme nécessaire pour avoir une position supérieure a celle du père est plus vite atteint (la perception de la mobilité sociale ascendante est alors acquise).

Le risque s'élève rapidement pour les familles modestes car le calcul est en fonction de l'âge (donc le retard dans les études est plus fréquent statistiquement pour les enfants des milieux modestes) et de la probabilité de réussite scolaire, souvent identifiée par référence a ce qui a été réalisé par les générations précédentes. Il en résulte que la décision de stopper les études, ou de s'orienter vers des études techniques ou courtes, est prise plus facilement par les familles modestes. Cela conduit à des statuts sociaux moins élevées, ce qui explique la faible mobilité sociale.

7-b- Le paradoxe d'Anderson

Lorsque l'on regarde la relation qui existe en entre le niveau de diplôme et la position sociale des pères par apport aux fils, l'on s'attend à trouver une corrélation fortement positive entre élévation du diplôme par apport au père et élévation de la position sociale, mais cette corrélation est loin d'être probante. Un pourcentage important de fils ayant un diplôme supérieur à celui de leur père n'occupe pas un statut social plus élevé.

¹³ - Jean Etienne, et autres, op.cit. p.25.

7-c- L'explication de Boudon

La massification de l'enseignement s'est traduite par une volonté des élèves et de leurs familles d'obtenir les diplômes les plus élevés possibles. Tous les individus ayant adopté des comportements similaires, le nombre de diplômes obtenus a augmenté de façon importante.

D'autre part, l'on peut remarquer que les positions sociales élevées n'ont pas augmenté aussi vite que les diplômes. D'où l'effet pervers : avec un diplôme supérieur à celui du père, l'accès à une position sociale supérieure par le fils est loin d'être garanti. Par contre, l'on trouve des fils ayant des positions supérieures à celle de leurs pères tout en ayant un diplôme inférieur ; ceci s'explique par le fait que certaines positions peuvent être atteintes autrement que par le diplôme (créations d'entreprises, talent personnel, en particulier dans le monde des arts).

Traiter les enseignés comme égaux, c'est ne pas tenir compte des déférences d'appartenance à des groupes sociaux d'origine distinct. La solution, pour Bourdieu, réside dans une école qui permette la correction des inégalités culturelles. Ce n'est pas une école où tous les enseignés doivent recevoir le même enseignement (car tous ne sont pas égaux face à la transmission du savoir et des pratiques de la culture scolaire qui reflète la culture de la classe dominante) mais un enseignement adapté prenant en compte les retard ou les décalages, et donnant à l'élève la possibilité de s'approprier cette culture scolaire en évitant les effets négatifs de l'accumulation (exemple actuel : l'enseignement et la pédagogie différenciée par le biais de cours de soutien, d'études encadrées).¹⁴

¹⁴ - Marie Duru-Bellat, op.cit. p.22.

Section 2

La mobilité sociale

1- Définition

La mobilité sociale est un concept défini par Pitrin Sorokin comme étant le phénomène du déplacement d'individu dans l'espace social.¹⁵

La mobilité sociale est : ensemble de mécanismes statistiquement significatif, qui décrivent soit les mouvements des individus à l'intérieur du system professionnel au cour de leur existence, soit les mouvements qui caractérisent les individus d'une génération au regard de la suivante ou des suivantes.¹⁶

2- Les enquêtes sur la mobilité sociale

Dans une enquête sur la réussite sociale, Alain Girard a étudié les origines sociales d'un échantillon de près de 2 000 personnalités de la France contemporaine (1957). Le tableau reproduit très partiellement les résultats. Seules quelques-unes des catégories d'origine et d'emploi utilisées par A. Girard ont été retenues. On constate que, parmi les personnalités de l'enseignement supérieur, plus de 200 (sur les 418 observées) proviennent de milieux socialement élevés, tandis que 9 seulement sont fils d'ouvriers. L'inégalité est très marqué dans la plus part des autre secteurs. Et, si elle l'est moins dans le monde politique, elle reste malgré tout très forte, puisque les fils d'ouvriers sont dans la population évidemment beaucoup plus nombreux que les fils de cadres supérieurs.

Une enquête conduite par l'institut national de statistiques et d'études économiques (I.N.S.E.E.) en 1964 confirme les résultats obtenus par A. Girard sur son échantillon de personnalités. 50 p. 100 des fils d'ouvriers spécialisés ou de mineurs sont eux-mêmes en 1964 ouvriers spécialisés, mineurs ou manœuvres ; 30 p. 100 d'entre eux sont ouvriers qualifiés ou contremaitres, et seul un sur cent est parvenu au niveau des cadres supérieurs ou des professions libérales. L'image est dans une certaine mesure symétrique lorsqu'on considère les classes aisées.

¹⁵- J-F, Couet, A, Davie, op.cit. p. 17.

¹⁶ - Josef Sumpf, Michel Hugues, op.cit. p.20.

Les garçons issus de familles de niveau élevé (cadres supérieurs et professions ibérales) sont devenus eux-mêmes, plus de trois fois sur dix, cadres supérieurs, médecins, avocats... ; et, moins d'une fois sur trente, ouvriers. Certes, un taux élevé de mobilité descendante affecte ces catégories, puisque plus de 25 p. 100 sont devenus cadres moyens, et plus de 20 p. 100 employés. Mais cela ne détruit pas l'image générale d'une rigidité intergénérationnelle importante dans les processus de mobilité sociale.¹⁷

Cette situation n'est pas propre à la France. Seymour M. Lipset a tenté de comparer le taux de mobilité caractéristique de différents pays en utilisant une méthode sans doute très fruste. Il calcule, d'une part, la proportion des fils dont le père exerçait une profession manuelle et qui exercent eux-mêmes une profession non manuelle (indice de mobilité ascendante) ; d'autre part, la proportion des fils dont le père exerçait une profession non manuelle et qui exercent eux-mêmes une profession manuelle (indice de mobilité descendante). La méthode peut être critiquée en raison de sa grossièreté mais la diversité internationale des classifications et des structures socioprofessionnelles elles-mêmes impose une catégorisation sommaire si l'on désire placer dans une optique de comparaison.

Ces résultats font apparaître, d'une part, que les processus de mobilité semblent être du même ordre de grandeur dans les divers pays considérés ; d'autre part, que la proportion des individus qui restent dans la même catégorie d'une génération à l'autre est beaucoup plus grande que la proportion des individus qui changent de catégorie. Pour 100 personnes observées, 70 environ restent dans leur catégorie d'origine (manuelle/non manuelle) aux Etats-Unis, en Allemagne et en Suède, 73 au Japon et en France, 77 en Suisse.

De manière à fixer la signification et la limite de ces résultats, on peut citer une enquête suédoise récente portant sur une cohorte (c'est-à-dire sur une population d'individus nés la même année) observée de 1938 à 1962. Cette enquête est due à T. Husen. Elle montre que 38 p. 100 des individus dont le père occupait un emploi manuel en 1938 occupent eux-mêmes un emploi non manuel en 1962, tandis que 31 p. 100 de ceux dont le père occupait un emploi non manuel occupent eux-mêmes un emploi manuel.

¹⁷ - Hervé Fenneteau, op.cit. p.19.

Quelle que soit la difficulté d'interprétation et de comparaison de ces diverses données, c'est le phénomène de l'héritage social qui ressort clairement la situation qu'atteindra un individu dans la société est largement prédéterminé par sa position sociale d'origine. Pourquoi en est-il ainsi ? Pourquoi les sociétés industrielles développées, qui adoptent généralement un idéal méritocratique, s'en éloignent-elles aussi nettement dans la pratique.¹⁸

3- Différents types de mobilité sociale

L'étude des changements de statut social des individus peut être menée de différents points de vue.

3-a- Mobilité intra générationnelle et intergénérationnelle

Tout d'abord il peut s'agir de comparer le statut des individus à celui de leurs parents ou même de leurs grands-parents : c'est le cas lorsque l'on se pose la question de savoir, par exemple, quelle est la proportion de fils d'agriculteurs devenus ouvriers ou celle des cadres fils d'employés ? Sachant que l'on compare les positions d'individus appartenant à des générations différentes, on parle alors de mobilité sociale intergénérationnelle. Mais on peut aussi comparer les positions sociales occupées par les individus à des moments différents de leur existence comme lorsque on demande, par exemple, si les employés ont plus de chances de devenir cadre au cours de leur vie active que les ouvriers : dans ce cas, on étudie la mobilité sociale intra générationnelle (appelée aussi parfois mobilité professionnelle).

3-b- Mobilité horizontale et mobilité verticale

On a souvent tendance à confondre mobilité et ascension sociale. Or la mobilité sociale peut correspondre à des trajectoires variées. Ainsi, lorsqu'un petit agriculteur devient ouvrier, il y a bien mobilité mais entre des positions jugées socialement équivalentes : la mobilité est qualifiée alors d'horizontale.

¹⁸ - Dominique Merllie, Jean Prevot, op.cit. p.25.

Lorsque le déplacement s'effectue entre les positions placées à des niveaux différents de la hiérarchie sociale, on parle de mobilité verticale : celle-ci peut alors être ascendante comme dans le cas d'un enfant d'ouvrier devenu cadre, mais aussi descendante dans le cas inverse.

3-c- Mobilité brute structurelle, mobilité nette

Lorsque on étudie la mobilité observée dans une société, appelée aussi mobilité brute, il peut être intéressant repérer la part de cette mobilité qui est en quelque sorte imposée aux individus par les émulations de la structure sociale et qui relève essentiellement de l'évolution de la structure des emplois, et celle qui correspond aux comportements libres des individus : on distingue, dans ce cas, la mobilité dite structurelle de la mobilité dite pure ou nette.

Cependant, cette distinction conceptuelle n'a de sens qu'au niveau de la société globale car il est impossible de distinguer, parmi les individus mobiles, ceux qui relèvent de l'un ou l'autre type de mobilité.¹⁹

4- Les facteurs de la mobilité sociale

S'interroger sur les facteurs de la mobilité, c'est bien sûr chercher à comprendre ce qui peut la favoriser ou au contraire la freiner, mais c'est aussi entrer dans un débat qui touche toute la sociologie et que nous avons déjà rencontré : ces trajectoires de mobilité ou d'immobilité sont-elles plutôt le résultat de l'action des individus (des acteurs, dit-on souvent) ou plutôt le résultat des transformations de la société qui rendent nécessaires cette mobilité sociale ? C'est le débat entre une analyse de type holiste et une analyse de type individualisme méthodologique.

¹⁹ - J-F Couet, A Davie, op.cit. p.33.

4-a- Le rôle des structures économiques

Quand on étudie la mobilité intergénérationnelle, il faut bien sur tenir compte de l'évolution de la structure des emplois d'une génération a l'autre. Il n'est pas étonnant que les fils n'occupent pas la même position sociale que les pères, puisque les positions sociales ont changé d'une génération a l'autre, avec la transformation des métiers, des catégories socioprofessionnelles et des groupes sociaux.

La mobilité nette n'est pas due a l'évolution des structures, mais au fait que deux individus permettent leur position sociale. Si la structure sociale reste inchangé, la promotion d'un individu dans la hiérarchie sociale impose en effet qu'un autre connaisse symétriquement une régression dans cette hiérarchie (une démontions). Cette mobilité nette se mesure simplement par une soustraction : il s'agit de la différence entre la mobilité totale (ou mobilité brute, c'est-a-dire le nombre d'individus mobiles) et la mobilité structurelle. On peut avoir le sentiment qu'il s'agit la de la vraie mobilité, celle qui mesure la réelle possibilité de circuler entre des statuts sociaux hiérarchisés.

Cependant les choses ne sont pas si simples. D'abord, parce que nous avons le plus grand mal à distinguer dans les statistiques les deux types de mobilité. Ensuite, parce que le fils d'agriculteurs devenu ouvrier, qu'il l'ait voulu ou non, a effectivement changé de statut social. Il n'en reste pas moins que l'étude de la fluidité sociale (que mesure la moitié nette) qui traduit la possibilité de changer de statut social indépendamment des changements économiques structurels est très intéressant à étudier.

4-b- le rôle de la famille

La famille joue un rôle très important dans la socialisation primaire des enfants. En analysant plus précisément ce que la famille transmet à ses enfants, nous verrons comment cela agit sur la mentalité.

La famille transmet un capital économique, un capital culturel et un capital social à ses enfants, et contribue ainsi à la production des inégalités. C'est Pierre Bourdieu, sociologue français décédé en 2002, le premier qui a utilisé de manière systématique cette typologie.

Il veut montrer par là que ce que transmet la famille et ce qui est source d'inégalités, ce n'est pas seulement un patrimoine (le capital économique, c'est-à-dire ce qui rapporte un revenu), mais aussi un capital culturel (un ensemble de connaissances, de références culturelles, d'habitudes comme la lecture ou la capacité d'écriture) et un capital social (schématiquement l'ensemble des relations sociales et donc la capacité, plus ou moins grande selon le capital social détenu, de pouvoir faire intervenir ces « relations » pour bénéficier d'avantages divers).

On « hérite » d'un capital social ou d'un capital culturel comme d'un capital économique (sauf qu'il n'y a pas d'impôt !) et ce capital peut s'accumuler au fil des générations. Les individus disposent donc d'une quantité inégale de chacun de ces capitaux. La famille peut donc être présentée comme fondamentalement reproductrice, car en transmettant des capitaux différents, elle contribue au maintien des statuts existant. En particulier, dans les milieux favorisés, l'adage « tel père, tel fils » semble souvent vérifié. Mais on peut considérer que c'est aussi vrai pour les ouvriers. Ainsi, si à diplôme égal, les fils d'ouvriers valorisent moins bien sûr le marché du travail que les fils de cadres un diplôme de l'enseignement supérieur, c'est peut-être parce que leur comportement extérieur (façon de se présenter, de parler...etc.) traduit de manière suffisamment explicite pour le recruteur leur origine sociale et que cela suffit à faire la différence.

La famille peut aussi jouer un rôle actif dans la mobilité sociale en favorisant la promotion de ses enfants : ainsi, quand on observe les familles d'origine modeste, on observe que les enfants de certaines familles ont une réussite scolaire nettement supérieure à la réussite moyenne des enfants des familles similaires. Quand on cherche à expliquer ce différentiel de réussite, on trouve toujours une responsabilité particulière de la famille (volonté forte de s'intégrer à la société française pour les familles d'origine étrangère, volonté forte que les enfants ne connaissent pas des conditions aussi difficiles que leurs parents...etc.) qui se traduit en particulier par une grande attention aux résultats scolaires.

Dans cette optique, pour l'enfant algérien on essaye toujours de lui donner un meilleur scolarité et de veiller sur sa réussite scolaire et sociale.

On voit donc que si la famille, par le fait qu'elle transmet ce qu'elle est et ce qu'elle a, est d'abord reproductrice, donc contribue à l'immobilité sociale, elle n'est pas que cela. Elle peut aussi rendre possible la mobilité sociale. Il y a donc la place pour des comportements particuliers de la famille, des comportements rationnels que l'on peut qualifier de stratégiques.

4-c- le rôle de l'école

En première analyse, c'est l'école, et l'école seulement, qui peuvent rendre possible la mobilité ascendante des enfants originaires de milieux défavorisés. C'est faire des études et avoir un diplôme en garantissent ni un emploi, ni un statut social, ne pas en faire, ne pas avoir de diplôme, garantit à coup presque sûr pour un enfant de milieu populaire l'impossibilité de l'ascension sociale : dans les sociétés modernes,, le diplôme est souvent la clé de l'accès à l'emploi et à la promotion dans l'entreprise. Pendant les « Trente Glorieuses », dans un contexte de forts changements dans la structure des emplois, avec une progression de la part des professions intermédiaires et des cadres, c'est l'école qui a permis de trouver parmi les enfants d'ouvriers ou d'employés ceux qui étaient les plus aptes à exercer ces emplois et qui a donc rendu possible leur ascension sociale.

Cependant, maintenant que le nombre d'emplois augmente moins vite, la concurrence pour l'accès aux emplois les plus valorisés socialement s'accroît, surtout que la durée de la scolarisation s'est nettement allongée, entraînant la progression du nombre de diplômés. Le lien entre diplôme et emploi est de moins en moins net. Le diplôme des enfants peut être assez nettement supérieur à celui de leurs parents sans que leur statut social le soit. C'est ce que l'on appelle le paradoxe d'Anderson.²⁰

5- Le choix d'un critère de mesure de la mobilité sociale

5-a- Ampleur et direction du trajet parcouru

La mobilité est un parcours dans l'espace social qui peut emprunter différentes directions : on parle de mobilité horizontale pour désigner un changement d'emploi sans ascension sociale et de mobilité verticale pour qualifier les mouvements d'ascension ou de descente de la hiérarchie sociale.

²⁰ - Isabelle Chapelier, Ntacha Ordioni, op.cit. p.28.

La mobilité sociale est dite intra générationnelle, si elle concerne les mouvements se déroulant durant la carrière d'un individu, relatifs à sa biographie personnelle.

Cette forme de mobilité étant aussi parfois qualifiée de mobilité professionnelle. Enfin, la mobilité intergénérationnelle est mesurée à travers les mises en rapport des positions sociales occupées par des individus appartenant aux générations successives d'une même famille. Même si l'intérêt des sociologues s'attache surtout à l'analyse des formes verticales et intergénérationnelles de mobilité, il faut relever l'interdépendance des différentes catégories de mobilité. Les changements d'emploi sur un plan horizontal peuvent prélude à une promotion sociale et favoriser la mobilité intra générationnelle et donc intergénérationnelle.

5-b- Mobilité individuelle et mobilité collective

Si les enquêtes de mobilité ont tendance à limiter leur champ d'étude aux trajets de mobilité accomplis par les seuls individus, existent aussi des mouvements de mobilité collective. Sorokin, chercheur russe émigré aux Etats-Unis qui a fourni l'une des premières contributions décisives en matière de mobilité sociale, donne pour exemple de mobilité sociale collective l'évolution de la condition sociale des chrétiens avant et après le passage de l'empereur Constantin et la fondation de Constantinople. A une autre époque, Marx suggère que seule la mobilité collective, rendue possible à travers la pratique syndicale et la lutte des classes, permettra de transformer la situation de la classe ouvrière.

Enfin, les changements qui affectent les effectifs des différents groupes sociaux modifient leur classement social quand leur rareté augmente ou diminue, un cas de mobilité collective descendante est illustré par l'évolution des métiers d'instituteur et de professeur, dont le prestige a tendu à décliner avec la généralisation de l'accès à l'enseignement primaire puis secondaire.

La distinction des contributions respectives de ces deux formes de mobilité est délicate et toujours arbitraire dans la mesure où elle exige de formuler une hypothèse d'antériorité difficile à vérifier : doit-on interpréter l'évolution des sociales¹ ? Ou au contraire, faut-il envisager au moins en partie les changements économiques et sociaux comme la résultante des stratégies d'acteurs engagés dans des luttes sociales ? En d'autres termes, la mobilité sociale est-elle agent ou conséquence des transformations structurelles ? Dans la mesure où les difficultés de modélisation du système social empêchent de tester précisément la validité historique de ces deux hypothèses, elles doivent conduire l'observateur à une prudence extrême en matière d'interprétation des relations entretenues par les deux formes de mobilité. Une hypothèse plus réaliste que nous adopterons, consiste à mettre l'accent sur leur relation d'interdépendance, les transformations structurelles favorisent sans aucun doute les mouvements nets de mobilité. Par ailleurs, les stratégies des acteurs en quête de promotion, par exemple, quand ils utilisent dans ce sens le système scolaire contribuent à transformer la structure sociale.²¹

6- Les tables de mobilité

C'est un tableau à double entrée croisant le statut social d'un individu à l'âge adulte avec son origine familiale. La CSP des individus est comparée avec celle de leurs pères pour mesurer l'écart ou la proximité entre le statut social de 2 générations. Ces tables analysent la mobilité intergénérationnelle et sont des instruments utiles pour apprécier la fluidité ou la rigidité de la structure sociale. C'est l'INSEE qui est chargé des enquêtes, basées sur deux tables de mobilité sociale : la table de la destinée sociale et la table de recrutement (ou d'origine).

6-a- La table de destinée

Cette table part du passé (PCS du père) et se projette dans l'avenir (fonction du fils). La diagonale explique l'hérédité sociale (fils ; père). La dernière ligne indique la structure de la population active des fils.

²¹ - Raymond, Boudon et autres, op.cit. p.18.

6-b- La table de recrutement ou d'origine

Cette table part du présent (PCS du fils) pour se projeter dans le passé (PCS du père). La diagonale représente l'autorecrutement. La dernière colonne représente la structure de la population active des peres.²²

6-c- Les limites des tables de mobilités

On parle de mobilité sociale, or de la catégorie socioprofessionnelle que partiellement le statut social. Les tables de mobilités mettent en fait la mobilité socioprofessionnelle.

Il faut prendre garde aux effets d'illusion statistique qui accompagne la lecture des tables de MS. P.Bourdieu rappelle que la classification dans la hiérarchie sociale est relative au contexte sociale qui la produit. Certaines professions pouvaient être socialement valorisées a une certaine époque et beaucoup moins aujourd'hui.

EXAMPLE

Le statut du professeur de ces (collègues) aujourd'hui est équivalent a celui des instituteurs dans les années 1955 : peut-on parler d'une mobilité sociale pour les fils d'instituteurs qui seraient devenus enseignants.

On peut poser la question de savoir pourquoi seuls les pères et fils sont le plus souvent retenus pour l'analyse statistique de la MS ? L'explication est simple : au début des années trente et jusque dans les années 1970, le taux d'activité des femmes était peu élevé (forte proportion de femmes au foyer) ce qui compliquait le classement socioprofessionnelle des inactifs (relation mère/fille). Toutefois cet argument semble à l'évidence de moins en moins pertinent aujourd'hui. L'explication est liée à un phénomène d'inertie (poids de la tradition et des habitudes). Quelques sociologues à l'image de C.Thélot commencent cependant à introduire des tables de MS père/fille. Il faudrait aussi envisager la mobilité mère/fils vu le rôle toujours prépondérant de la mère dans la socialisation.

²² - Bremond, op.cit. p.29.

La convention sur la période 40-59 pour les pères et début de la vie active pour les fils pose un problème de pertinence : les fils sont pris dans la première partie de leur vie active (nécessité de croisement de l'activité avec les pères) mais rien n'indique qu'ils vont conserver cette place durant toute la durée de la vie active (mobilité sociale intra générationnelle).

Ne sont pris en compte que les pères qui ont un fils. Les écarts liés au célibat sont donc négligés ce qui introduit un biais, surtout en ce qui concerne les agriculteurs pour lesquels le taux de célibataires est beaucoup plus élevé que la moyenne.

Section 3

La nomenclature des professions

Et

Catégories socioprofessionnelles

1- Définition

La nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles dite PCS a remplacé, en 1982, la **CSP**. Elle classe la population selon une synthèse de la profession (ou de l'ancienne profession), de la position hiérarchique et du statut (salarié ou non).

Elle comporte trois niveaux d'agrégation emboîtés :

- les groupes socioprofessionnels (8 postes).
- les catégories socioprofessionnelles (42 postes).
- les professions (486).

Cette version (PCS-2003) est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2003. Les premiers et deuxièmes niveaux sont restés inchangés par rapport à la version en vigueur de 1982 à 2003.

La rénovation de 2003 a donc porté uniquement sur le troisième niveau qui comprenait 455 postes dans la version de 1982. Elle a permis de regrouper des professions dont la distinction était devenue obsolète, et d'en éclater d'autres afin de tenir compte de l'apparition de nouveaux métiers ou de nouvelles fonctions transversales aux différentes activités industrielles.

Il existe une version de la nomenclature des professions plus détaillée à l'usage des entreprises, dite PCS-ESE-2003.²³

2- Les catégories socioprofessionnelles

Elaborées par l'I.N.S.E.E, elles ont pour objectif de classer l'ensemble de la population active française en un nombre restreint de grandes catégories ayant une certaine homogénéité sociale. Les personnes appartenant à une même catégorie sont présumées pouvoir entretenir des relations entre elles, avoir des comportements et des opinions proches, se considérer comme appartenant à une même catégorie et être considérées comme telles par les autres.

²³ - Encyclopédie universalis, 2006.

Il ne s'agit pas d'une simple classification statistique. Les catégories retenues reflètent la représentation que la société, à un moment donné, peut avoir d'elles-mêmes. La nomenclature correspond à des mots usuels de la langue française (ouvriers, employés, cadres,... etc.) de sorte que les personnes appartenant à ces catégories auront tendance à utiliser ces mêmes termes pour désigner leurs situation professionnelle.

Ce système de classification est l'aboutissement d'une longue accumulation historique. Il intègre et synthétise les différentes façons dont les professions ont été enregistrées au fur et à mesure que la société se diversifiait, il n'est donc pas étonnant qu'une telle nomenclature renvoie à des multiples dimensions : elle est tout à la fois une division en métier, elle grille de qualifications, une hiérarchie d'aptitudes, une échelle de statuts sociaux et un découpage en milieux regroupant des personnes voisines par leurs comportements sociaux. D'un point de vue théorique, ce système repose sur la logique de la stratification sociale : à la différence d'une décomposition en classes sociales, c'est une classification totale, continue et ordonnée.

D'un point de vue pratique, le code répond à une double préoccupation : obtenir une classification donnant des corrélations fortes avec diverses caractéristiques (économiques, politiques, démographiques, etc....) et satisfaire les utilisateurs qui demandent une description simplifiée en quelques grands groupes, avec chiffrage facile et aisément interprétable.

Pensée pour satisfaire le maximum d'usages, la classification socioprofessionnelle est nécessairement imparfaite pour chacun de ces usages précisément. Le code des catégories socioprofessionnelles a été utilisé dans tous les champs de la sociologie, notamment en sociologie de l'éducation, en sociologie électorale ou pour l'étude de la mobilité sociale. C'est à partir de ces catégories que sont définis les quotas des échantillons enquêtes diverses, et de permettre d'utiles comparaisons dans le temps. Elle doit pour cela concilier deux impératifs contradictoires : la stabilité des catégories et l'adaptation à l'évolution de la structure sociale.

C'est pourquoi, depuis sa création en 1954 jusqu'en 1982, le code n'a connu que de légères modifications. En 1982, il a fait l'objet d'une réforme qui a conduit à une nouvelle nomenclature dite des « professions et catégories socioprofessionnelles ».²⁴

²⁴ - R. Bondon et autres, Laurent Thévoz, op.cit.p.76.

3- Les professions et catégories socioprofessionnelles (PCS)

La refonte de la nomenclature entreprise à l'occasion du recensement de 1982 ne visait pas à changer profondément les principes de celle de 1954, mais plutôt à les expliciter le plus clairement possible, et à en tirer parti pour l'élaboration et la présentation de la nouvelle classification (Desrosiers, Goy et Thévenot, 1983). Les principaux résultats de cette explicitation ont été présentés dans les trois chapitres précédents. Celui-ci va en montrer les conséquences sur la nomenclature PCS en 1982.

A partir de 1982 et à l'occasion du recensement, l'INSEE s'est efforcé de tenir compte de ces critiques.

Recensement : opération qui consiste à dénombrer l'ensemble de la population.

Le nouveau code élaboré fait mieux apparaître les transformations survenues dans la structure économique et sociale de la France depuis le début des années cinquante.

Les changements sont essentiellement de trois ordres :

- **D'ordre technique**, en essayant de réduire la part d'incertitude dans la définition lion des différentes catégories et ainsi de mieux refléter la réalité sociale.

- **D'ordre méthodologique**, en tenant compte des profondes transformations internes dans la structure de la société française depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

- **D'ordre sociologique**, en s'efforçant d'aboutir à une meilleure homogénéité des différents groupes sociaux.

Afin de mieux marquer tous ces changements, l'appellation a été modifiée. Désormais on ne parle plus de CSP mais de PCS.

On comparant les deux nomenclatures, on s'aperçoit que les changements on porté à la fois sur les catégories elles-mêmes et sur leur composition interne :

- Dans la catégorie agriculteurs exploitants, on a essayé de réduire le flou de l'ancienne grille en distinguant désormais les exploitations selon leur grandeur, ce qui permet de mieux tenir compte des contrastes du monde paysan.

- Disparition de la catégorie salariée agricoles. Cette catégorie ne se justifiait plus en tant que telle, vu que leur nombre a considérablement diminué. Les derniers salariés agricoles ont été reclassés dans la catégorie ouvrière.

- Apparition d'une nouvelle appellation : Cadres et professions intellectuelles supérieures. Ce groupe est caractérisé par son niveau élevé de diplômés, sa position sociale, son niveau et son mode de vie.

- Disparition des cadres moyens au profit d'une nouvelle appellation : profession intermédiaire. Le terme de cadre qui, dans les années passées, avait pris une importance injustifiée est désormais réservé exclusivement aux ex-cadres supérieurs.

- Disparition de l'appellation personnelle de service. Cette catégorie a été reclassée dans celle des employés.

- Disparition des autres catégories, appellation qui n'avait aucun sens tant elle était hétérogène. Ses membres ont été ventilés, en fonction des critères retenus chez les employés, la profession intermédiaire ou les cadres de professions intellectuelles supérieures.

- La catégorie personnes non actives a été divisée en deux nouvelles PCS : les retraités et les autres personnes sans activité professionnelle.²⁵

4- Principes de la construction de la nomenclature

La construction des CSP est complexe dans la mesure où elles doivent servir à la fois à décrire des « milieux sociaux » et des groupes d'emplois assez cohérents dans leurs caractéristiques. Au point de départ de l'agrégation des professions en catégories socioprofessionnelles on trouve en effet une approche très empirique de la notion de milieu social : l'homogénéité sociale des catégories regroupées est définie par « l'existence entre les membres du groupe de caractéristiques économiques et culturelles proches, de relations interprofessionnelles nombreuses, la convergence des attitudes et des opinions, la conscience d'appartenir au même milieu social » (INSEE, code des CSP, 1951). D'un autre côté, cette agrégation se fait sur la base de profession de plus en plus codifiées.

²⁵ - Sumif Joseph, Hugues Michel, op.cit.p140.

La nomenclature des PCS de 1982 de l'INSEE distingue 8 grands groupes socioprofessionnels. Ces groupes résultent de l'agrégation d'un certain nombre de PCS (24 ou 42 suivant le type de statistiques publiées), elles mêmes construites à partir du regroupement de 489 professions (chacune rassemblant plusieurs métiers spécialisés). La nomenclature des PCS se présente donc comme une pyramide dont les divers niveaux s'emboîtent depuis la base.²⁶

Pour constituer des groupes sociaux relativement homogènes, l'INSEE ne se fonde pas sur un seul critère mais sur plusieurs à partir de la profession exercée par les individus :

- Le métier ou la spécialité individuelle qui conduit à distinguer, par exemple, le professeur du chauffeur routier ou de la caissière.

-Le statut juridico économique selon lequel sont distingués les actifs et les inactifs, les salariés et les travailleurs indépendants, les salariés de la fonction publique et ceux des entreprises.

- Le secteur d'activité qui aboutit à séparer les agriculteurs exploitants des artisans, commerçant et chefs d'entreprises, ou encore les ouvriers agricoles des autres ouvriers.

- La taille de l'entreprise pour les indépendants qui éclate la catégorie des agriculteurs en gros, moyens et petits exploitants ou celui du groupe des artisans, commerçants et chefs d'entreprise.

- Le niveau de qualification et la position hiérarchique dans l'entreprise pour ce qui est des salariés et qui conduit à la séparation entre les cadres et professions intellectuelles supérieures, les professions intermédiaires et les employés ou les ouvriers.

On observe donc que, contrairement à une idée reçue, le niveau des revenus ne figure pas parmi les critères de classement le revenu moyen par PCS est un résultat du découpage et non à la base de ce découpage, par exemple, le niveau relativement élevé du revenu des cadres supérieurs résulte de leur statut socio-économique mais ce n'est pas un revenu élevé qui confère le statut du cadre.

²⁶ - J.Bremond, A Celedon, op.cit.p.92.

De même la décomposition de la population active en PCS ne doit pas être confondue avec sa décomposition en secteurs d'activité : par exemple deux ingénieurs, l'un chimiste dans une entreprise industrielle et l'autre informaticien dans une entreprise de transport font partie de la même PCS alors qu'ils appartiennent à deux secteurs différents (le secondaire et le tertiaire).²⁷

5- Les limites de la nomenclature

Construite de façon empirique, et non pour vérifier une théorie particulière, la nomenclature se révèle un outil particulièrement souple pour analyser la structure sociale et ses évolutions. En même temps la régularité et la cohérence des résultats obtenus dans de nombreux travaux s'appuyant sur cette grille en ont souligné la fiabilité. C'est pourquoi la classification socioprofessionnelle de l'INSEE s'est peu à peu imposée en France comme une référence commune : son usage s'est généralisé à un très grand nombre d'utilisateurs (organismes publics et privés de recherche et d'étude sur les questions sociales, instituts de sondage qui en ont fait une des bases essentielles des échantillons représentatifs, sociologues...) et à tous les domaines de la sociologie.

Cependant l'interprétation de données utilisant le code des PCS ne doit pas se faire sans précaution car celui-ci reste un outil imparfait malgré les améliorations apportées en 1982.

Une première difficulté tient à ce que la classification des individus repose sur les déclarations qu'ils font aux enquêteurs lors des recensements ou d'enquêtes ; or les erreurs de codage et surtout les déclarations erronées sont toujours possibles, en particulier lorsque les personnes interrogées cherchent à fournir une réponse valorisante ou qu'elles considèrent comme légitime plutôt que la réponse réelle : il en résulte un biais statistique se traduisant par une surreprésentation de certaines catégories comme les cadres que les statisticiens parviennent plus ou moins à corriger.

Une deuxième difficulté a menais à la création de catégories socialement homogènes. Ce problème touche surtout les groupes socioprofessionnels et notamment celui des artisans, commerçants et chefs d'entreprise mais aussi ceux des agriculteurs exploitants et des cadres et professions intellectuelles supérieures.

²⁷ - Jean Claude Gehamme, op.cit.p.77.

Cette hétérogénéité a pour inconvénient d'atténuer les spécificités de chaque groupe et de gommer les différences ou les inégalités sociales : que signifie, par exemple, le calcul d'un revenu moyen des artisans, commerçants et chefs d'entreprise quand on se retrouve dans le même groupe des épiciers de quartier et des PDG de chaînes de magasins ? Par ailleurs, le code des PCS n'échappe pas au problème commun à toutes les classifications, à savoir celui des frontières entre catégories : celles-ci sont parfois floues ou relèvent plus ou moins de l'arbitraire.

Ainsi la distinction entre contremaîtres techniciens et ouvriers hautement qualifiés n'est pas toujours évidente ; tout comme le classement de personnes dont la qualification de l'emploi occupé, en cas de dévalorisation du diplôme diffère de la classification de l'emploi occupé, en cas de dévalorisation des diplômes par exemple.

Enfin, il est reproché à la nomenclature de ne pas prendre suffisamment en compte voire d'ignorer certaines données pouvant avoir un impact important sur le statut social des individus comme l'activité féminine pour les données relatives aux ménages (la personne de référence étant le plus souvent l'homme) ou l'appartenance religieuse ou ethnique qui peut jouer un rôle discriminant notamment chez les ouvriers et les employés.

En tout état de cause dans une société complexe, il est impossible de parvenir à une nomenclature parfaite ne s'appuyant que sur des critères scientifiques. En effet la représentation de la structure sociale à laquelle aboutit l'INSEE, organisme officiel, constitue un enjeu social et politique autour duquel se mobilisent différents groupes d'intérêt (syndicats de travailleurs, organismes patronaux, associations corporatistes,...) pour faire triompher la conception qui leur semble légitime de la stratification sociale. C'est pourquoi la grille socioprofessionnelle de l'INSEE est le résultat de compromis élaborés après de multiples séances de discussion réunissant statisticiens et représentants des professions.²⁸

²⁸ - J-F Couet, A Davie, op.cit.p.129.

Partie pratique

Chapitre II

Section 1
Spécificité de l'étude

Chapitre II : les déterminants de la position sociale des enseignants universitaires :**Section 1 : la spécificité de l'étude****1- Présentation du terrain de recherche**

Notre enquête s'est déroulée au niveau du centre ABOUDAOU (université Abderrahmane Mira de Bejaia). Ce centre est scindé en cinq facultés :

- **Faculté des Lettres et des Langues :** La faculté des lettres et des langues a été créée le 05 décembre 2010 (Décret exécutif n°10-309). Elle est issue de la restructuration de la faculté des lettres et des sciences humaines créée le 14 Avril 1999 (Arrête n°162). Cette faculté compte cette année : 8794 étudiants, 180 Enseignants (permanents), 37 ATS, 27 Pré-emplois.
- **Faculté de Droit et des Sciences Politiques :** La faculté compte aujourd'hui presque 5000 étudiants, encadrés par 82 enseignants repartis en deux départements (LMD et Classique) avec des parcours de formations diversifiées au niveau de la licence LMD qui comprend les spécialités de droit public, droit privé et droit des affaires, à partir de l'année universitaire 2009/2010, la faculté entamera la mise en place des offres de formation LMD en master 1 et master 2.
- **Faculté de Médecine :** La faculté de médecine de Béjaia créée en septembre 2007 est la plus jeune faculté d'Algérie. La onzième faculté algérienne de médecine ajoute ainsi une nouvelle discipline dans l'offre pédagogique de la dynamique université A.MIRA de Bejaia.
Les cours théoriques doivent être suivis par une pratique clinique au niveau du centre hospitalo-universitaire. Ce dernier a été créé par décret présidentiel et mis en place en juin 2010.

- Faculté des Sciences Economiques, Sciences de Gestion et Sciences Commerciales : La faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Science de Gestion (FSECSG) crée le 05 décembre 2010(décret n° 10-309).Elle se situe dans le prolongement de l'ex FSESGSC crée le 11 septembre 2007. Issue de la restructuration de la Faculté de Droit et des Sciences Economiques créée le 02 décembre 1998.

- Faculté des Sciences Humaines et Sociales : Cette Faculté compte 94 enseignants-chercheurs permanents, 35 vacataires ainsi que 02 enseignants associés contribuant à la formation au sein de notre Faculté et au rayonnement national et international de notre Université grâce à la coopération inter-Anniversaire.

2- Le codage et le dépouillement des réponses

Le codage des questions fermées s'est fait en fonction des modalités de réponse préétablies, quant au codage des questions ouvertes, il a été effectué après avoir lu les réponses de l'ensemble des questionnaires afin de regrouper les réponses ayant un sens commun.

Le dépouillement a été effectué par l'utilisation de tri à plat d'une manière manuelle. Ce dernier souligne horizontalement le nombre de modalité de réponses et verticalement le nombre des questionnaires, l'objectif recherché est d'arriver aux tableaux complexes qui tiennent l'ensemble des variables.

3- Le déroulement de l'enquête

Dans notre enquête, nous avons procédé par la passation du questionnaire (administratif directe) afin de recueillir les données nécessaires pour la réalisation de l'étude.

La distribution de questionnaires s'est effectuée au niveau des départements, au niveau des salles des enseignants et à l'aide de personnes intermédiaires.

Le déroulement de l'enquête a commencé au début du mois d'avril et s'est achevée en mois de mai. Sur 60 questionnaires distribués, nous avons pu récupérer 54 questionnaires, ce qui veut dire que notre échantillon s'élève à 54 enquêtes.

4- Caractéristiques des membres de l'échantillon

NB : tout notre échantillon est constitué de membres de sexe masculin. Notre échantillon se présente comme indiquent les tableaux suivants :

Tableau 1 : Les caractéristiques de l'échantillon selon l'âge.

Age	F	%
25-35	20	37,03
36-46	29	53,70
Plus de 46 ans	5	9,25
total	54	100

Où : Fréquence

% : pourcentage de la fréquence :

Ce tableau indique que :

- 37,03 % des enquêtes représentent la catégorie d'âge (25-35).
- 53,70 % des enquêtes représentent la catégorie d'âge (36-46).
- 9,25 % des enquêtes représentent la catégorie d'âge plus de 46 ans.

On constate que la majorité de nos enquêtés sont jeunes, ils représentent 53,70 % de l'échantillon, contre 9,25% des enquêtés qui appartiennent à la catégorie de plus de 46 ans.

Tableau 2 : Les caractéristiques de l'échantillon selon l'état civil.

Etat civil	F	%
Célibataire	24	44,44
Marié	30	55,55
Total	54	100

Ce tableau représente la caractéristique de l'échantillon selon l'état civil, dont on a deux catégories :

- La catégorie célibataire est représentée avec un taux de 44,44%.
- La catégorie mariée est représentée avec un taux de 55,55%.

On remarque donc que la majorité de nos enquêtés, appartient à la catégorie mariée.

Tableau 3 : les caractéristiques de l'échantillon selon le niveau d'instruction

Niveau d'instruction	F	%
Bac + 7	52	96,29
Bac + 10	2	3,70
Total	54	100

Ce tableau montre que :

- 96,29 % des enquêtés ont le niveau d'instruction bac + 7.
- 3,70 % des enquêtés ont le niveau d'instruction bac + 10, qui représente la minorité de l'échantillon.

Tableau 4 : les caractéristiques de l'échantillon selon le diplôme obtenu.

Diplôme	F	%
Magister	53	98,14
doctorat	1	1,85
total	54	100

Ce tableau indique que :

- 98,14% des enquêtés ont obtenu un diplôme de Magister.

- 1,85% des enquêtés ont obtenu un diplôme de Doctorat.

On constate que la majorité de nos enquêtés ont un diplôme de Magister qui est représenté avec un taux de 98,14% est expliqué par les caractéristiques de l'âge car la plupart de nos enquêtés sont jeunes.

Tableau 5 : Les caractéristiques de l'échantillon selon le grade.

Grade	F	%
Chargé de cours	31	57,40
Maitre assistant	22	40,74
Maitre de conférences	1	1,85
Total	54	100

Ce tableau nous informe que :

- 57,40% des enquêtés ont un grade de chargé de cours.

- 40,74% des enquêtés ont un grade d'un maitre assistant.

- 1,85% des enquêtés ont un grade de maitre de conférences et cela pourrait être expliqué par le diplôme.

Tableau 6 : Les caractéristiques de l'échantillon selon le premier emploi.

Pour cette caractéristique, nous avons pu regrouper des réponses sous forme de trois catégories qui sont illustrées dans le tableau suivant :

Premier emploi	F	%
PES	6	11,11
Administration	8	14,81
Enseignant à l'université	40	74,07
Total	54	100

On remarque d'après ce tableau que :

- 11,11% de l'échantillon ont débuté leur carrière comme professeur d'enseignement secondaire.
- 14,81% de l'échantillon ont débuté leur carrière comme des administrateurs.
- 74,07% de l'échantillon ont débuté leur carrière comme enseignant à l'université qui représente la majorité des enquêtés.

Tableau 7 : Les caractéristiques de l'échantillon selon le type de logement familial.

Logement familial	F	%
Villa indépendante	22	40,74
Maison	11	20,37
Appartement	15	27,77
Autre	6	11,11
Total	54	100

Ce tableau nous montre que :

- 27,77% des enquêtés vivent dans une famille qui occupe un appartement.
- 40,74% des enquêtés vivent dans une famille qui occupe une villa indépendante.
- 20,37% des enquêtés vivent dans une famille qui occupe une maison avec les voisins.

- 11,11% des enquêtés vivent dans une famille qui occupe d'autres styles d'habitations comme maison traditionnelle, maison indépendante.

On constate donc que la majorité de nos enquêtés vivent dans une famille qui occupe une villa indépendante qui peut expliquer ça situation économique ou le capital économique de la famille.

Section 2

Analyse et interprétation des données

Section 2 : Analyse et interprétation des données

Dans cette section on va procéder à l'analyse et à l'interprétation des données recueillies pendant notre enquête de recherche sur le terrain dans le but de réfuter, ou de confirmer les hypothèses émises dans la problématique de la recherche.

1- Le milieu socioculturel et la réussite sociale

Notre première hypothèse de recherche stipule que le statut social d'un individu est influencé par le milieu socioculturel de sa famille.

Le premier concept dans cette hypothèse est le statut social qui est représenté dans notre recherche par le statut social d'enseignant permanent dont le nombre est de 54 enseignants (voire le choix de l'échantillon) qui est considéré comme variable dépendante.

Le deuxième concept (milieu socioculturel) représente la variable indépendante, qui influence le statut social, ce concept-milieu socioculturel de la famille- est appréhendé par deux indicateurs qu'on retrouve dans les tableaux suivants :

1-a Capital culturel**Tableau 8** : le niveau d'instruction du père :

Niveau d'instruction	F	%
Illettré	31	57,40
Moyen	17	31,48
Lycée	04	7,40
Universitaire	02	3,70
Total	54	100

Ce tableau nous montre que :

- 57,40% des enquêtés ont un père sans niveau d'instruction (illettré).
- 31,48% des enquêtés ont un père avec un niveau d'instruction moyen.
- 7,40% des enquêtés ont un père avec un niveau d'instruction lycéen.
- 3,70% des enquêtés ont un père avec un niveau d'instruction universitaire.

Tableau 9 : niveau d'instruction de la mère :

Niveau d'instruction	F	%
Illettré	44	81,48
Moyen	8	14,81
Lycée	02	3,70
Universitaire	-	-
Total	54	100

Ce tableau nous indique :

- 81,48% des enquêtés ont une mère sans niveau d'instruction (illettrée).
- 14,81% des enquêtés ont une mère avec un niveau d'instruction moyen.
- 3,70% des enquêtés ont une mère avec un niveau d'instruction lycéen.
- Aucun enquêté n'a une mère avec un niveau d'instruction universitaire.

D'après les tableaux 1 et 2, on constate que la majorité des enquêtés ont des parents sans niveau d'instruction (illettrée), ce qui veut dire que le capital culturel des parents est très faible.

Comme également, la majorité de nos enquêtés ont des parents qui n'ont aucun diplôme, sauf quelques enquêtés qui ont un père avec un diplôme de TS ou certificat d'étude comme l'indique le tableau suivant :

Tableau 10 : le diplôme du père :

Diplôme	F	%
Sans	41	75,92
TS ou certificat	13	24,07
Total	54	100

Ce tableau montre que :

- 75,92% des enquêtes ont un père sans diplôme.
- des enquêtes ont un père qui a un diplôme de TS ou certificat d'étude.

Tableau 11 : la profession du père :

Profession	F	%
Agriculture	10	18,51
Ouvrier	21	38,33
Commerçant	9	16,66
Fonctionnaire	14	25,92
Total	54	100

Ce tableau nous indique :

- 18,51% des enquêtes ont un père agriculteur.
- 38,33% des enquêtes ont un père ouvrier.
- 16,66% des enquêtes ont un père commerçant.
- 25,92% des enquêtes on un père fonctionnaire.

Remarque : tous nos enquêtés ont une mère sans profession.

Ont constate donc que la majorité des enquêtes ont un père qui exerce une profession qui se situe en bas de l'échelle des catégories socioprofessionnelles.

De ce qui suit nous allons essayer de voir si le capital social influence sur l'occupation de la position sociale actuelle de nôt enquêtes.

1-b- Capital social**Tableau 12** : la façon dont les enquêtés ont trouvé leur emploi

La façon de ...	F	%
Par une petite annonce	18	33,33
Par une candidature spontanée	32	59,25
Par un membre de la famille	4	7,40
Par un collègue de bureau	-	-
Un de vos amis	-	-
Total	54	100

Ce tableau indique :

- 33,33% des enquêtés ont trouvés leurs emploi grâce a une petite annonce.
- 59,25% des enquêtés ont trouvés leurs emploi grâce a une candidature spontanés.
- 7,4% des enquêtés ont trouvés leurs emploi grâce a un membre de la famille.
- Pour les deux dernières réponses, on a 0% d'enquêtés qui ont trouvés leurs emploi soit grâce a un collègue de bureau ou grâce a un ami.

On constate donc que la majorité de nos enquêtés ont trouvés leurs emploi grâce à une candidature spontanée avec un taux de 59,25%, contre 7,40% des enquêtés qui ont trouvés leurs emploi grâce à un membre de leurs familles.

Ce qui explique dans ce cas que le rapport entre le capital social de la famille et le statut social n'existe pas.

Déduction

Dans notre définition de capital culturel de la famille, on a vu que les indicateurs essentiels sont : le niveau d'instruction, le diplôme et la profession des parents qui sert à caractériser le niveau social de la famille, ainsi le tableau 8 et 9 nous montrent que la majorité de nos enquêtés ont des parents sans niveau d'instruction (illettré), 57,40% des enquêtés affirment que leurs pères et 81,48% des enquêtés affirment que leurs mères sont également sans niveau d'instruction. Pour les diplômes des parents, la plupart des enquêtés ont un père sans diplôme comme l'indique le tableau N°10 et pour la profession des parents, la totalité des enquêtés ont une mère sans profession, et la grande majorité des enquêtés ont un père qui exerce une profession qui se situe en bas de l'échelle des catégories socioprofessionnelles, (tableau 11) ce qui veut dire que la catégorie décrite des enquêtés ne se situe pas dans le même niveau avec celle de leurs père.

D'après l'analyse de ces tableaux, on peut dire donc que le rapport entre le capital culturel de la famille et le statut social n'existe pas dans ce cas.

Pour le capital social (ensemble de réseau de la famille), qui est représenté par le tableau N°12 nous montre qu'il n'a pas d'influence sur le statut social des enquêtés, autrement dit, le rapport n'existe pas, du moment que 95,25% des enquêtés ont trouvés leurs premier emploi grâce à une candidature spontanée et l'enjeu de capital social est représenté avec un taux de 7,40%.

On peut donc déduire que notre première hypothèse qui stipule que le statut social est influencé par le milieu socioculturel de la famille est réfutée car le milieu familial de nos enquêtés est défavorisé d'un point de vue cognitif et culturel et même relationnel.

En résumé, on peut ajouter qu'il y'a une promotion sociale des enquêtés par rapport à leurs milieu familial d'origine, du moment que nos enquêtés ont un père qui exerce une profession situé en bas de l'échelle des catégories socioprofessionnelles contrairement à leurs position.

2- Logique d'acteur et statut social

Dans notre deuxième hypothèse, nous avons supposé que le statut social est déterminé par la stratégie d'acteur.

Comme nous l'avons cité précédemment, notre premier concept est le statut social qui est représenté par le statut d'enseignant permanent (variable) et le deuxième concept dans cette hypothèse est la stratégie d'acteur (variable) dont nous faisons la liaison avec le premier (voire cadre méthodologique de la recherche).

Ce dernier concept -stratégie d'acteur- se vérifie à l'aide de tableaux suivant :

Tableau 13 : le choix de métier

Par votre :	F	%
Père	5	9,25
Mère	4	7,40
Frère	6	11,11
Sœur	4	7,40
Oncle	5	9,25
Aucun	30	55,55
Total	54	100

Ce tableau montre que :

- 9,25% des enquêtés ont été influencé par leur père dans le choix de leur métier.
- 7,40% des enquêtés ont été influencé par leur mère dans le choix de leur métier.
- 11,11% des enquêtés ont été influencé par leur frère dans le choix de leur métier.
- 7,40% des enquêtés ont été influencé par leur sœur dans le choix de leur métier.
- 9,25% des enquêtés ont été influencé par leur oncle dans le choix de leur métier.
- 55,55% des enquêtés on été influencé par aucune personne dans le choix de leur métier, c'était leur propre choix.

Nous pouvons constater donc que la majorité des enquêtés ont choisi eu même leur métier avec un taux de 55,55%.

Tableau 14 : changement de métier

Réponses	F	%
Oui	17	31,48
Non	37	68,51
Total	54	100

Selon ce tableau, nous remarquons que :

- 31,48% des enquêtés veulent changer de métier.
- 68,51% des enquêtés ne veulent pas changer de métier.

Ainsi, nous pouvons dire que ça confirme les constats dans le tableau précédant, car les enquêtés n'ont pas été influencé par d'autres personnes dans le choix de leur métier. Et ils veulent demeurer.

Tableau 15 : l'importance des études dans la famille

Réponses	F	%
Oui	49	90,24
Non	5	9,25
Total	54	100

Ce tableau indique que :

- 90,24% des enquêtés ont affirmé que les études sont importantes dans leur milieu familial.

Les réponses justifiées auprès des enquêtés sont les suivantes :

- 1- « tout le monde a fait des études dans notre famille ».
- 2-« il y avait une concurrence entre les frères et sœurs ».
- 3-« améliorer le mode de vie ».
- 4-« combler la frustration des parents ».
- 5-« la seule occupation au sein de la famille ».

Pour la deuxième réponse 9,25% des enquêtés ont affirmé que les études ne sont pas importantes dans leur milieu familial.

Tableau 16 : la personne qui suit les enquêtés dans leurs études

La personne	F	%
Père	16	29,62
Mère	11	20,37
Personne	21	38,88
Autre membre	06	11,11
Total	54	100

Ce tableau indique que :

- 29,62% des enquêtés ont été suivi par leur père dans leurs études.
- 20,37% des enquêtés ont été suivi par leur mère dans leurs études.
- 38,88% des enquêtés ont été suivi par personne dans leurs études.
- 11,11% des enquêtés ont été suivi par d'autre membre dans leurs études.

Tableau 17 : possibilité de choisir son métier en Algérie

Réponse	F	%
Oui	41	75,92
Non	13	24,07
Total	54	100

Ce tableau indique :

- 75,92 des enquêtes ont affirmé qu'il y a possibilité de choisir son métier en Algérie, et ils justifient leur réponse en disant que «... il faut être motivé... », « ... il faut avoir de la volonté... », « ...il faut chercher... ».
- 24,07% des enquêtés ont affirmé qu'il n'y a pas possibilité de choisir son métier en Algérie, en justifiant leurs réponses pas « ...tout dépend du marché de l'emploi... ». Ce qui confirme la logique de l'acteur dans ce cas.

Déduction

D'après le tableau N°13, on constate que la majorité de nos enquêtés ont affirmé qu'ils n'ont pas été influencé par personne dans le choix de leurs métier avec un taux de 55,55% et 68,51% des enquêtés affirment qu'ils veulent demeurer dans ce métier car c'était leurs propre choix (tableau N°14). 90,24% des enquêtés affirment que les études sont importante dans leurs milieu familial, comme également la majorité des enquêtés ont été suivi par personne dans leurs études, (tableau N015).

Ainsi on peut déduire que la majorité des enquêtés ont atteint leurs statuts sociaux non par par le biais d'un héritage culturel, mais par leurs envie de réussir, et d'avancer dans la vie, (tableau N°16). Car la majorité viennent des familles défavorisé qui n'on pas un statut élevé. Ainsi on peut déduire que notre deuxième hypothèse qui stipule que le statut social est déterminé par la stratégie d'acteur est confirmée.

3-Résultat de l'étude

En prenant le milieu familial comme étant point de départ des enquêtés, on remarque que la majorité de nos enquêtés ont une même origine familial. Autrement dit, ils vivent tous dans un milieu familial défavorisé. Du moment que la plut part des enquêtés ont des parents sans niveau d'instruction et sans diplôme et un père qui exerce une profession en bas de l'échelle des CSP.

Comme la majorité des enquêtés vivent dans un milieu familial dont le capital social est peu important. Du moment que tous les enquêtés ont eu leurs premier emploi par le biais d'une candidature spontanée et non pas grâce a leurs familles, ou aux relations sociales quelles quelle soient.

Ainsi on peut parler dans ce cas, d'une certaine égalité sociale car tous nos enquêtés ont le même milieu familial.

En résumé, on peut dire que dans ce cas, que le statut social n'est pas attribué uniquement en fonction du milieu familial mais il est également attribué selon le mérite, (l'hypothèse méritocratique). Les individus qui ont un niveau d'instruction plus élevé ont tendance à recevoir un statut social plus élevé.

La structure méritocratique représente la projection sociale de la structure éducative. Donc une chose est certaine, nous ne sommes pas dans ce cas en face d'une reproduction sociale car il y aurait pas l'héritage culturel et une transmission des statuts sociaux. Dans le cas traité qui est le secteur de l'enseignement supérieur.

Conclusion

Conclusion

On conclue ainsi qu'en Algérie, le milieu socioculturel de la famille n'influence pas sur le statut social de l'individu. Autrement dit le rapport entre le statut social et le milieu socioculturel n'existe pas. Car tout nos enquêtés sont issus d'une famille défavorisée sur le plan culturel et social.

Ce qui est confirmé dans notre étude c'est que le statut social est déterminé par la stratégie de l'acteur, car la position sociale de nos enquêtés est attribué en fonction de leurs niveau d'instruction grâce a la politique de l'enseignement en Algérie, chose –enseignement- qui est gratuite et démocratisé.

Des structures macro sociales, peuvent également jouer un rôle important dans la distribution des statuts sociaux, comme les structures méritocratique dont la sélection est fondée sur le mérite (diplôme), et le besoin de l'emploi qui répond a l'offre de travail.

Bibliographie

Bibliographie

Ouvrage :

- 01- Catherine Cicchelli, Vincenzo Cicchelli, Les théories sociologiques de la Famille, ed, La découverte, paris, 1998.
- 02-Dominique Merllié, Jean Prévot, La mobilité sociale, cd, découverte, paris, 1997.
- 03-F. de Singly Sociologie de la famille contemporaine, ed, Nathan, Paris, 1993.
- 04-Ferréol. C, La dissertation sociologique, ed, Arman Colin, paris, 2002.
- 05- Hervé Fenneteau, Enquête : entretien et questionnaire, cd, Dunnod, paris, 2002.
- 06- Isabelle Chapelliere, Natacha Ordioni, le changement social contemporain, ed, ellipses, 1996.
- 07- Maurice Angers, Initiation pratique à la méthodologie des sciences Humaines, ed, Casbah, Alger, 1997.
- 08-Marie Duru-Bellat, Agnès Van zanten, sociologie de l'école, ed, Armand Colin.
- 09-MarlaineCacouault, Françoise Oeuvar, Sociologie de l'éducation, ed, Casbah, Alger, 1998.
- 10- Mohamed Cherkaoui, Sociologie de l'éducation, P.U.F, paris, 1986.
- 11-Morin. J-M, Précis de sociologie, ed, Nathan, 1996.

12-Moustafa Boutefnouchet, LA FAMILLE ALGERIENNE, évolution et
Caractéristiques récente, ed, SNED, 1982.

13-Plaisance. E, Vergnaud. G, Les sciences de l'éducation, ed, La découverte,
Paris, 1996.

14-Raymond Boudon, et autres, école et société, ed, sociologie, 2002.

15-Segalen. M, Sociologie de la famille, ed, Armand Colin, Paris, 2000.

16-Shimon L, et autres, psychologie du travail et comportement
Organisationnel, ed, Gaétan Morin.

Dictionnaires :

1- Bremond J, Gélédan A, Dictionnaire des sciences économiques et sociales, ed, Blin,
2002.

2- Jean Claude Gehamme, Dictionnaire thématique de sciences économiques et sociales, ed,
Dunod, paris 1995

3- J-F Couet, A. Dive, Dictionnaire de l'essentiel en sociologie, ed, Liris.

4- Jean Etienne, et autres, Dictionnaire de sociologie, ed, Hatier, paris, 2002

5- Stumpf Joseph, Hugues Michel, Dictionnaire de sociologie, ed, librairie Larousse,
1973.

Annexe

Annexe

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de L'enseignement Supérieure de la Recherche Scientifique
Université A/Mira de Bejaia
Faculté des sciences humaines et sociales
Département de sociologie

Questionnaire de recherche sur le thème :
« Le statut social entre deux générations »

Afin de pouvoir collecter les informations nécessaires à la réalisation du Travail de mémoire, nous vous serons reconnaissants de bien vouloir répondre aux questions qui vous sont adressées.

Nous vous assurons que les informations collectées resteront confidentielles et ne seront utilisées que pour les besoins de l'étude en cours.

Comptant sur votre collaboration, veuillez accepter messieurs nos meilleurs salutations.

Annexe

1- Age :

25-35 36-46 plus de 46

2- Etat civil :

Célibataire Marié

3- Niveau d'instruction :

Primaire

Moyen

Secondaire

Universitaire

4- Diplôme(s) obtenu (s) :

.....

5- Grade (ex : charge de cours, maître de conférence...) :

.....

6- Quel est votre premier emploi ?

.....

7- Lors de votre recherche d'emploi, vous l'avez trouvé grâce à :

Une petite annonce

Une candidature spontanée

Un membre de votre famille qui vous a donné le « bon tuyau »

Un collègue de bureau qui vous a donné le « bon tuyau »

Un de vos amis qui vous a donné le « bon tuyau »

Annexe

8- Quel est ou quel était la profession de :

Votre père ?

Votre mère ?

9- Quel est le niveau d'instruction de votre père :

Illettré

Moyen

Secondaire

Universitaire

10- Quel est le niveau d'instruction de votre mère :

Illettré

Moyen

Secondaire

Universitaire

11- Diplôme (s) obtenu (s) par :

Votre père :

Votre mère :

12- Votre père travail dans :

La fonction publique

Le secteur privé

Autre

.....

13- Votre mère travail dans :

La fonction publique

Le secteur privé

Autre

.....

14- Lieu de travail de votre père :

Proche de sa résidence

Sur le territoire national

En dehors du territoire national

15- Combien de frères et sœurs avez-vous ?

Frères.....

Sœurs.....

16- Profession de votre frère aîné ?

.....

17- Niveau d'instruction de votre frère aîné ?

Illettré

Moyen

Secondaire

Universitaire

18- Diplôme (s) obtenu(s) par votre frère aîné ?

.....

Annexe

19- Les études sont-elles importantes dans votre milieu familial ?

Oui

Non

Pourquoi ?

.....
.....

20- Pouvez-vous décrire votre logement familial (de vos parents) ?

Appartement

Villa indépendante

Maison avec des voisins

Autre

.....

21- Combien êtes-vous dans le logement familial ?

.....

22- Y a-t-il d'autres personnes entre les membres de votre famille ?

Oui

Non

Si oui, qui sont-ils ?

.....

23- Y a-t-il un métier commun entre les membres de votre famille ?

Oui

Non

Si oui, lequel ?

.....

Annexe

24- Dans le choix de votre métier, avez-vous été influencé par votre

Père Mère Grand-père Grand-mère Frère

Sœur Oncle Voisin Personne

Autre

.....

25- Aimeriez-vous changer de métier ?

Oui

Non

Pourquoi ?

.....

.....

Quel métier choisiriez-vous ?

.....

26- Quelle est la personne qui vous suivait le plus dans vos études ?

Votre père

Votre mère

Autre

.....

De quelle façon

Forte

Moyenne

Faible

Annexe

27- Votre père a-t-il exercé d'autres métiers (en dehors du métier actuel) ?

Oui

Non

Si oui, citez-les

.....

28- Aimeriez –vous que votre fils fasse le même métier que vous ?

Oui

Non

Pourquoi ?

.....

29- Pensez-vous qu'il y a possibilité de choisir son métier en Algérie ?

Oui

Non

Pourquoi ?

.....

30- D'après- vous quels sont les métiers les plus intéressants en Algérie ?

.....

.....

Pourquoi ?

.....

.....